

**UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)**

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER**

**DU**

**LUNDI 17 OCTOBRE 2022**

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents :**

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

Mme ALLARD-POESI Florence

M. BOFFA Romain

Mme COLL Isabelle

M. FUNALOT Benoît

Mme PARISOT Yolaine

Mme PELZ Elisabeth

M. WAGENER Noé

M. ZIDI Mustapha

Collège B dit « des autres enseignants » :

M. AISSAT Abdelrazak

Mme BONNASIEUX Corinne

M. DOMINGUES Rui Patrick

M. JAMAIN Stéphane

MME. MARQUES Sonia

M. LESCURE Jean-Marie

M. RIFAI Hala

M. RIPOLL Fabrice

Collège C

Mme CRETIN SOMBARDIER Marie

M. DUYCK Clément

Mme HARBELOT Isabelle

Mme JOURNET Emilie

Mme N'DAH-SEKOU Virginie

M. RICHARD Thomas

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme GERMÉ Gisèle

M. HUET Jean-Baptiste

Mme LARAIN Lydia

M. PASQUIER Jean-Marc

Mme THERIAL Claire

Mme CAUPOS Émilie

Mme BEIS Elisabeth

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

M. DESOUEVRE Steven

M. LOWENSTEIN Fantin

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaires

M. ALQUIER Daniel

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :**

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

M. AUDARD Vincent (procuration donnée à M. BOFFA)

M. COHEN José (procuration donnée à M. ZIDI)

Mme CONDON Sylvie (procuration donnée à M. DOMINGUES)

Mme GOROCHOV Nathalie (procuration donnée à M. BOFFA)

M. JOIGNEAUX Christophe (procuration donnée à M. DUBOIS-RANDÉ)

Mme LECHAPT-ZALCMAN Emmanuelle (procuration donnée à M. FUNALOT)

M. MALFATTI Edoardo (procuration donnée à M. FUNALOT)

M. NAILI Salah (procuration donnée à Mme PELZ)

Mme RAFFARIN Anne (procuration donnée à Mme ALLARD-POESI)

Mme SBIDIAN Émilie (procuration donnée à M. DUBOIS-RANDÉ)

Mme TACHER Vania (procuration donnée à M. FUNALOT)

M. MEYER Daniel (procuration donnée à Mme PARISOT)

Collège B dit « des autres enseignants »

Mme BARAU Caroline (procuration donnée à Mme ENGELS)

M. GERMAIN Philippe (procuration donnée à Mme MARQUES)

M. HAMELIN Fabrice (procuration donnée à Mme N'DAH-SEKOU)

Mme MARGUET Claire (procuration donnée à M. WAGENER)

Collège C

Mme CHAUVEL Séverine (procuration à M. RIPOLL)

M. POUILLAUDE Hugo-Bernard (procuration à Mme ENGELS)

Collège D

Mme HENDERSON-PEAL (procuration donnée à Mme RIFAI)

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Collège dit « des usagers »

M. DUPOUX Keanu (procuration donnée à M. DESOUEVRE)

M. DARRETEAU Lucas (procuration donnée à M. JOHAN)

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaire

Mme PRÉVOT-CARPENTIER Muriel (procuration donnée à Mme BONNASSIEUX)

Mme PIGEYRE Frédérique (procuration donnée à Mme ALLARD-POESI)

**Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :**

M. BERNARDINO Amilcar, VP CA

M. BOSDEVEIX Robain, Directeur de l'INSPÉ

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Anne, Directrice de l'ÉPISEN

Mme GOURNAY Lucie, Administratrice provisoire de l'UFR LLSH

M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie

M. SCHWELL Martin, VP Europe

M. APARICIO Romain, Directeur général des services adjoint « Projets stratégiques » et directeur exécutif Erasme

MME. DE RUGY Anne, VP CFVU

M.FRÉTIGNÉ, Directeur de l'UFR SESS-STAPS

## SOMMAIRE

---

1.VIE	DE	L'ÉTABLISSEMENT	
.....			6
1.1	Point d'information du Président de l'Université.....		6
1.2	Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2022.....		7
1.3	Présentation du projet ERASME .....		9
1.4	Présentation de l'alliance européenne AURORA .....		23
2.VIE		INSTITUTIONNELLE	
.....			30
2.1	Election des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants/enseignants-chercheurs et de la section disciplinaire compétente à l'égard des usages .....		30
2.2	Approbation de la création de la commission d'évaluation du CAC plénier		39
3.RESSOURCES		HUMAINES	
.....			41
3.1	Campagne d'emplois enseignants 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré pour l'année 2023 (Avis)..		41
.....			41
4.FORMATION	ET	RECHERCHE	
.....			44
4.1	Lancement de l'appel à projets BQ-ER et calendrier .....		44
QUESTIONS DIVERSES.....			49

*La séance est ouverte à 9 heures 36.*

## **1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT**

### **1.1 Point d'information du Président de l'Université**

**M. le Président.**– (...) C'est une instance très structurante pour l'université, par laquelle passe l'ensemble des dossiers enseignement et recherche, au-delà des commissions dédiées. C'est également dans cette instance que seront évalués beaucoup des dossiers. Nous vous ferons évidemment travailler les uns et les autres pour la bonne cause de notre établissement.

Les points d'information sont très généraux. Nous n'en avons pas vraiment discuté ensemble aujourd'hui et aurons l'occasion de reprendre ces éléments, mais nous avons la volonté de mettre la recherche très fortement en avant. Ce n'est pas que la formation soit en retard, puisqu'elle est plutôt en bonne position, en tout cas dans les éléments de construction. En recherche, l'affichage manque. J'évoque la recherche, mais il s'agit de la recherche et de la formation, l'un des éléments de la mandature étant de monter en gamme et en masters différenciants. Vous l'avez peut-être vu dans *Le Monde* qu'il y avait un master sur les métiers des transitions écologiques. Je trouve qu'il est très bien d'avoir un master de ce type dans une université engagée, de proposer ce genre de formation, de parcours. Ce sont des éléments dont nous discuterons ensemble. C'était d'ailleurs l'esprit des diplômés de programmes dont nous avons parlé ou des EUR qui sont des éléments transversaux. Nous irons beaucoup vers ces objets qui déclinent beaucoup de formations et de recherche, mais dans une approche interne pluridisciplinaire. Ce sont des points importants de cette mandature.

Parmi les points importants de cette mandature, il y a également les choix stratégiques financiers. Aujourd'hui, nous devons voir de quelle façon rétablir nos équilibres budgétaires. Nous n'allons pas être dans le pessimisme, même si vous savez qu'un certain nombre d'éléments est inquiétant. Aujourd'hui, il faut également considérer que l'université doit être un lieu sanctuarisé pour les finances publiques. Nous l'espérons. En tout cas, nous militerons en ce sens. Tout ce qui est formation de notre jeunesse est tout de même un élément central pour l'avenir d'un pays. De ce côté-là, le message politique qui sera porté par l'université sera bien de soutenir l'université dans ses différentes missions, en particulier la formation et la recherche.

Des éléments stratégiques seront tout de même à donner. Il y a les financements LPR (*inaudible, 00.03.10*) préciput. Un certain nombre de choses intéresse beaucoup notre communauté, en particulier les laboratoires, mais pas seulement. Nous aurons

l'occasion d'en reparler, en particulier la vice-présidente de la recherche. Nous mettrons également la réunion inter-laboratoire en avant, avec cette fois-ci des éléments plus structurants, mais là encore, ce sera détaillé ultérieurement.

Tout cela se fera dans le cadre de la commission des statuts qui sera prochainement assise. Elle pourra revoir un peu ces objets. Un toilettage sera effectué, parce que les statuts n'ont pas été révisés depuis un certain temps. Il est temps de s'y mettre et de remettre sur la table un certain nombre d'objets dont nous parlerons, par exemple une présidence du CAC pour différencier un certain nombre d'alternatives paraissant importantes, dont notamment la commission d'évaluation. Nous en parlerons très peu aujourd'hui, parce que je proposerai plutôt un groupe de travail provisoire, plutôt que d'être dans des éléments (*inaudible, 00.04.25*) qui n'ont pas forcément d'intérêt en séance. Évidemment, tout cela doit être posé et à juste raison dans le cadre des statuts et du règlement intérieur.

Dans les éléments un peu prospectifs, je pousserai la commission des statuts pour qu'il y ait une présidence du CAC. Je trouve plutôt sain d'avoir une présidence du CAC spécifique par rapport à une présidence de l'université. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes objets. De toute façon, il y a beaucoup de travail et nous avons intérêt à nous répartir les charges. Ce sera également abordé et nous aurons l'occasion d'en reparler.

Parmi les éléments intéressants aujourd'hui dans la vie de l'établissement, nous avons un nouveau directeur des services adjoint : Romain APARICIO qui se présentera. Il présentera en grande partie le projet ERASME, ce qui est une très bonne nouvelle. Nous renforçons la partie structuration du service d'appui, afin d'avoir un service d'appui à la hauteur de nos ambitions universitaires. Nous vous parlerons également de la méthode pour ERASME qui est en train de se mettre en place. Nous aurons l'occasion d'échanger. Nous échangerons également sur l'alliance européenne Aurora présentée par Martin SCHWELL.

Si vous n'avez pas de question à ce stade, je vous propose de passer au point 1.2.

## **1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2022**

**M. ZIDI.** – Bonjour à tous. Dans la rubrique « Vie de l'établissement », après ce point d'information du Président, il s'agit d'approuver le procès-verbal de la séance du 23 mai. Nous sommes dans une configuration particulière, puisqu'il s'agissait d'un PV d'une séance de la mandature précédente. Cela étant, le document a été déposé dans le *sharepoint*. Si les personnes déjà présentes lors de la précédente mandature ont des remarques, des observations ou des corrections à apporter, elles peuvent le faire aujourd'hui, en présentiel. J'ai moi-même apporté un certain nombre de

correctifs, les enregistrements amenant parfois à des confusions dans la traduction, surtout lorsqu'il s'agit de sigles. Les corrections ont été apportées de mon côté. Vous aviez également la possibilité d'intervenir sur ce document datant du mois de mai. Cette configuration particulière nous oblige quand même à approuver ou non le PV de ce CAC plénier du mois de mai.

Y a-t-il des interventions, des remarques, des observations ou des corrections à apporter sur ce PV ? Globalement, la séance du 23 mai a permis d'examiner les dossiers BQ-ER. D'ailleurs, nous aurons un point tout à l'heure pour les AO de cette année.

Il s'agissait de la deuxième vague d'un appel à projets interne. Les échanges que nous avons pu avoir sont traduits dans ce PV. C'est l'essentiel du contenu de de cette séance, un autre point portait sur les Graduate Programs.

Avez-vous des remarques ou des observations sur le contenu de ce PV du 23 mai? Je vous propose de passer au vote. Avant cela, nous allons indiquer les procurations et vérifier que le quorum est atteint. Il me semble que ce soit le cas.

**Mme HMAMOU.**– Oui.

- M. AUDARD a donné procuration à M. BOFFA ;
- M. COHEN a donné procuration à M. ZIDI ;
- Mme CONDON a donné procuration à M. DOMINGUES ;
- Mme GOROCHOV a donné procuration à M. BOFFA ;
- M. JOIGNEAUX a donné procuration à M. DUBOIS-RANDÉ ;
- Mme LECHAPT a donné procuration à M. FUNALOT ;
- M. MALFATI a donné procuration à M. ZIDI ;
- M. NAILI a donné procuration à Mme PELZ ;
- Mme RAFFARIN a donné procuration à Mme ALLARD-POESI ;
- Mme SBIDIAN a donné procuration à M. DUBOIS-RANDÉ ;
- Mme TACHER a donné procuration à M. FUNALOT ;
- M. MEYER a donné procuration à Mme PARISOT ;
- Mme BARAU a donné procuration à Mme ENGELS ;
- M. GERMAIN a donné procuration à Mme CHAUVEL ;
- M. HAMELIN a donné procuration à Mme N'DAH-SEKOU ;
- M. POUILLAUDE a donné procuration à Mme ENGELS ;
- Mme HENDERSON-PEAL a donné procuration à Mme RIFAI ;
- M. DABRETEAU a donné procuration à M. JOHAN ;
- Mme PRÉVOT-CARPENTIER a donné procuration à Mme BONNASIEUX ;
- Mme PIGEYRE a donné procuration à Mme ALLARD-POESI ;

- Mme MARGUET a donné procuration à M. WAGENER.

**M. ZIDI.**– Merci, Fadoua.

**M. RIPOLL.**– Normalement, j'ai une procuration de Séverine CHAUVEL. Elle a été envoyée ce matin.

**M. ZIDI.**– J'ai cru comprendre qu'elle avait également une procuration. Nous la rajouterons. Cela ne pose pas de problème, l'important étant que nous ayons le quorum.

Je vous propose de passer au vote concernant l'approbation de ce PV de la séance du CAC du 23 mai. Qui s'oppose ? Y a-t-il des procurations contre ? Qui s'abstient ? Y a-t-il des procurations abstentions ? Le PV est approuvé.

***Le procès-verbal de la séance du 23 mai 2022 est approuvé à l'unanimité***

### 1.3 Présentation du projet ERASME

**M. ZIDI.**– Nous passons au point 1.3 de la rubrique « Vie de l'établissement ». Il s'agit d'une présentation du projet ERASME, dont vous avez sûrement entendu parler. Nous avons des informations un peu plus précises à vous transmettre aujourd'hui. La présentation se fera en plusieurs temps, avec plusieurs intervenants.

Je donne tout de suite la parole au Président pour introduire ce point.

**M. le Président.**– Merci, Mustapha. Le projet ERASME est important pour l'université. Il est doté de 21 millions d'euros sur 10 ans. Je partagerai simplement la construction de ce projet. Il s'agissait d'une réponse à l'appel à projets Excellence (*inaudible, 00.11.35*). Dans cet appel à projets, il était demandé d'affirmer l'identité de l'établissement et de donner une vision de transformation de l'établissement avec cette identité. Nous avons travaillé cette identité depuis quelques années sur le principe et la conviction qu'une université doit servir aux citoyens. C'était un peu le fil conducteur : à quoi sert une université ? La question peut paraître tout à fait triviale, mais elle ne l'est pas tant que cela par les temps qui courent, notamment au moment où basculent différents types d'universités, certaines à fort potentiel de recherche, d'autres ayant davantage une action de formation. L'UPEC est tout à fait différenciée dans ce paysage, ce qui est intéressant. C'est une université importante, avec 42 000 étudiants. Aujourd'hui, cela pèse dans un territoire national, mais notre particularité est de nous situer en Ile-de-France, avec des universités importantes qui

nous entourent. Se pose donc le problème de l'identité de l'université par rapport à ce paysage francilien.

Ce qui nous différencie très fortement est que nous sommes capables d'être très proches du terrain, de notre territoire. Il ne s'agit pas que d'un territoire géographique, mais également d'un territoire monde, dans une métropole, une grande université, avec des populations représentant parfois la deuxième ou troisième génération de l'immigration. Nos objectifs de missions de service public sont donc tout à fait particuliers par rapport à d'autres universités franciliennes, en particulier parisiennes.

Parmi les mots qui ressortent, il s'agit de faire réussir nos étudiants dans leur université. C'est important et ce sont des réussites au pluriel. Ce point introduit beaucoup cette notion d'engagement pour notre communauté et nos étudiantes et étudiants. C'est également pouvoir leur proposer des métiers choisis et non subis. C'est un travail, ce n'est pas seulement du déclaratif. Il faut également y réfléchir. Il s'agit également de l'accompagnement de la recherche, en sachant que par définition, nous devons être excellents en recherche. C'est déclaratif, mais cela se traduit également par un certain nombre de choses, pas uniquement avec (*inaudible, 00.14.18*), mais sur la façon dont nous accompagnons la recherche et la diffusons, en particulier dans nos communautés, à une époque où la recherche et la science sont remises en question par les réseaux sociaux, les climatosceptiques, etc. Il ne s'agit pas seulement de dire : « Ils n'ont rien compris, nous allons leur expliquer. », parce que cela ne fonctionne pas ainsi. Les sciences humaines ont un rôle important à jouer, celui de ne pas être dans l'affrontement vis-à-vis de communautés qui ne comprennent pas et de comprendre pourquoi et comment il faut aborder les choses.

Il s'agit également d'accompagner tout le travail avec les lycées, notamment sur les orientations. Un travail important est à effectuer. Il faut également travailler sur l'inclusion, tout particulièrement pour les lycéennes. Vous le savez, elles ont beaucoup de clichés, en particulier concernant les mathématiques et l'informatique. Un énorme travail de destruction de ces clichés est à effectuer, auquel l'université doit participer. Ce sont également des valeurs de développement durable. Nous avons affiché une vice-présidente et une vice-présidence RSU qui aura tous ces objets de vie inclusive.

Finalement, lorsque nous regroupons tous ces éléments, nous arrivons à coconstruire ce projet ERASME – nous y reviendrons – avec les groupes de travail. Le nombre de réunions a été assez important. Ce n'était pas un travail *top down*, mais *bottom up*. Pratiquement une centaine de collègues a participé à ces groupes de travail et

remonté beaucoup d'informations ayant permis de coconstruire le projet ERASME avec les équipes politiques, mais pas seulement.

Ce projet ERASME a été reçu par les tutelles comme un projet original en France. Le principe d'affirmer l'identité d'université engagée est finalement assez différenciant dans le paysage francilien, voire national et international. Nous y reviendrons, en particulier avec le projet Aurora. Finalement, ce projet correspond à ce que nous sommes, c'est-à-dire une université capable de porter les grands défis sociétaux en recherche, sans raccourci. J'y tiens et vous verrez un peu ces éléments dans le magazine de l'UPEC qui paraît aujourd'hui, à savoir que nous ne sommes pas dans les raccourcis scientifiques. Lorsque nous abordons un sujet, nous l'abordons comme une université et non en disant : « Voilà comme je vois les choses. » C'est vraiment du détail, de l'entrée dans la recherche.

Au-delà, (*inaudible*, 00.17.26) dans ces éléments de recherche qui sont importants pour nous. Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est une montée en masters (*inaudible*, 00.17.35) gradués de programmes, mais pas uniquement, puisque d'autres actions favoriseront cette approche masters et doctorats. Derrière, il s'agit de la diffusion de la recherche par rapport à nos communautés, en particulier externes.

Romain APARICIO abordera un peu les détails en se présentant, mais un autre élément est que nous n'avons pas la science infuse. Il faut travailler avec l'ensemble des acteurs faisant l'université, c'est-à-dire nos communautés dans leur diversité, qu'il s'agisse des enseignants-chercheurs, chercheuses, des enseignants, de tout le personnel administratif et technique ou des étudiants et étudiantes qui doivent transformer cette université. Nous y reviendrons très fortement dans la présentation d'ERASME. Derrière, ce sont également nos communautés externes, c'est-à-dire tous ceux qui sont aujourd'hui nos « partenaires », qu'il s'agisse des collectivités, de la Région, de tout le tissu socio-économique qui nous entoure. Ils peuvent réfléchir avec nous sur la façon de bâtir l'avenir. Là encore, l'avenir est celui d'une métropole monde, ce que je trouve intéressant et passionnant pour l'UPEC. L'UPEC doit être son propre laboratoire de recherche dans le cadre de tous ces objets, ce qui est très intéressant. À un moment donné, au-delà de nos actions, c'est la façon dont nous allons pouvoir les évaluer, comprendre et faire des propositions sur ces défis sociétaux ou sociaux qui sont les nôtres.

Je ne rentrerai pas davantage dans le détail, nous y reviendrons. Je laisse Romain se présenter.

**M. APARICIO.**– Bonjour à tous. Merci, Jean-Luc. Je suis arrivé au début du mois. Je suis économiste de formation. Au début de mon activité professionnelle, j'ai travaillé

pendant quinze ans au développement du réseau de Radio Campus France. J'ai créé une vingtaine de radios étudiantes en France à cette époque. Je suis parti pour devenir directeur de cabinet à l'UVSQ, l'université de Versailles Saint-Quentin. Ensuite, j'ai accompagné la Présidente au PRES (inaudible, 00.20.21) qui est devenu par la suite la Comue université Paris-Seine. Aujourd'hui, c'est devenu un grand établissement, puisqu'il a été construit avec l'université de Cergy. CY Cergy Paris Université a le statut de grand établissement depuis deux ou trois ans. Ensuite, je suis parti travailler cinq ans dans le privé, pour un groupe d'enseignement supérieur qui s'appelle INSEEC U. Il réunissait seize écoles de commerce, management, communication. J'étais secrétaire général du Groupe et durant cette période, j'ai également dirigé HEIP, une école de sciences politiques qui faisait partie du Groupe. Aujourd'hui, je reviens dans le service public et dois dire que j'en suis très heureux. Je suis heureux de venir travailler avec vous. Tous les jours, je découvre petit à petit de nouvelles personnes.

Ce qui vous intéressera davantage est la façon dont les choses s'organiseront autour des missions qui sont les miennes. Je suis directeur général adjoint en charge de la stratégie et du développement. Vous devez connaître le SAPAS, autour duquel s'organise une grande partie de mon périmètre. J'ai la Direction exécutive du programme ERASME, sur lequel je vais revenir. Sinon, on va un peu réorganiser les choses autour de moi, avec toutes les fonctions de pilotage, de qualité, de traitement et de qualification des données, afin de nous permettre de bien piloter. Ce sont également les grands projets, dont ERASME et la façon dont ERASME peut articuler l'ensemble des grands projets existant déjà et qui pourront naître au sein de l'UPEC. Il s'agit également de toute la partie partenariats, avec tous les types de partenaires externes, que ce soient les collectivités ou les acteurs d'aménagement du territoire, le milieu socio-économique, le milieu associatif.

Depuis deux semaines, j'essaie de prendre toutes les choses en route et nous vous présenterons formellement la façon dont les choses se réorganisent par pôle au sein de cette Direction.

J'étais un peu long, mais il était bien que vous puissiez me connaître.

J'en viens au ERASME. Je ne reviendrai pas sur ce qu'a pu dire le Président, mais une démarche coconstruite a eu lieu. C'est très important, parce qu'elle permet de faire remonter du terrain les besoins et analyses qui sont a priori très justes, puisqu'appuyés sur la mise en œuvre. C'était également un peu une analyse de l'évolution de notre secteur depuis une quinzaine d'années, avec un constat un peu dichotomique. Au sein de notre ESR français, nous voyons émerger de gros pôles à vocation mondiale qui sont aujourd'hui principalement les lauréats des appels à projets IdEx, avec une très grande envergure scientifique et des institutions qui

n'arrivent pas toujours à associer universités, grandes écoles et laboratoires. C'est une partie de notre enseignement supérieur. L'autre partie, ce sont des universités de territoire qui seront plutôt là pour gérer les cohortes d'étudiants en licence. Il s'agit un peu de quelque chose à deux vitesses. À l'UPEC, il y a tout de même beaucoup de forces embrassant l'ensemble des spectres disciplinaires. Il y a le volume d'étudiants, puisqu'avec 42 000 étudiants, c'est une taille d'université vraiment importante en France. Il y a la recherche, les formations d'excellence. Nous avons vraiment des atouts pour essayer d'inventer une troisième voie originale, singulière dans le paysage, nous pourrions presque aller jusqu'à dire « de l'ordre du prototype ». Il est vrai qu'aujourd'hui, (*inaudible, 00.24.57*). C'est un peu notre challenge autour d'une notion forte, celle de l'engagement.

ERASME a validé tout cela. Nous avons un budget de 21,2 millions d'euros sur 10 ans à ventiler et mettre en œuvre, afin d'essayer de vraiment transformer l'ensemble de nos fonctions de production. Bien sûr, il s'agit de la recherche, de la formation, de l'innovation, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante.

Pour ce faire, nous avons dégagé quatre grands objectifs :

- repenser l'enseignement et l'offre pédagogique ;
- focaliser et partager la recherche, aller au-delà du seul impact scientifique et voir également sa traduction en termes de diffusion auprès de la société ;
- engager les partenaires et les communautés ;
- essayer de répondre à des objectifs d'une société plus juste grâce à nos fonctions.

Deux conditions sont requises. La première est le renforcement des fonctions de soutien à nos activités. Quand nous présentons cela, cela peut paraître un peu asphyxiant, si nous nous disons que nos moyens sont déjà contraints, que nous avons déjà du mal à asseoir nos fonctions de production de base. Nous devons l'avoir en tête et il faut absolument que ces points soient garantis. La seconde est d'engager nos équipes enseignantes dans toute leur dimension, mais également nos équipes administratives et les étudiants. Ce sont nos deux conditions.

Cela nous amènera à transformer l'ensemble de ces fonctions, y compris notre propre fonctionnement, afin qu'il soit mieux coconstruit et mieux partagé. Ce sera la manière dont nous réaliserons nos missions en cherchant à avoir un impact social positif. Quand nous posons nos fonctions d'enseignement ou de recherche, il s'agit vraiment de nous demander à quel niveau et en quoi cela contribue à améliorer l'ensemble de notre société, au-delà de notre seule approche scientifique et de publication, par exemple. Cela transformera également nos processus de décision. Nous devons

notamment inclure nos partenaires forts du territoire dans les prises de décisions, de manière que nous puissions vraiment les engager avec nous, y compris financièrement.

Quels seront les leviers de transformation ? Je vous disais tout à l'heure qu'il y a la partie grands projets. Beaucoup de projets ont déjà été sélectionnés dans le cadre des différentes vagues des appels PIA. Finalement, ERASME arrive un peu à point nommé, afin de nous permettre de nous mettre au cœur de l'ensemble de ces grands projets et d'essayer de les articuler, de les mettre chacun en synergie. Je ne les cite pas, vous les avez. Puisqu'ERASME englobe l'ensemble de notre activité, il pourra être un support et un cœur pour l'ensemble de ces grands projets. Ce sera un levier fort, parce que ce sont chaque fois des budgets supplémentaires dédiés. Nous voyons que pour certains, nous n'avons pas encore réuni les conditions pour toucher l'ensemble des dotations qui nous sont affectées. Tout un travail d'engagement technique est à réaliser, afin de nous permettre de recevoir les sommes attendues.

Le second levier de transformation sera une approche plus méthodologique. L'idée que vous aviez engagée à la définition de ce projet est vraiment la concertation, la coconstruction en interne, mais également en externe, avec les partenaires. Nous trouverons des façons ad hoc de les réunir pour venir nous enrichir. C'est d'ailleurs pour cette raison que le CAC aura forcément une supervision importante de l'ensemble, puisqu'il réunit l'ensemble de nos communautés. Il sera un vecteur fort de cette coconstruction.

En termes de méthodologie, notamment pour la première phase qui s'ouvre dès maintenant, nous avons pris l'appui d'un cabinet qui s'appelle ConvictionsRH, afin de nous accompagner. Je crois que des mails ont commencé à être envoyés, mais je ne sais pas si tout le monde en a été destinataire. Ce sera le cas dans les jours qui viennent. Des séminaires de lancement nous permettront de présenter les choses et d'engager les communautés, dans lesquels seront présents les responsables de tous les secteurs et à tous les niveaux de l'université. Des questionnaires digitaux seront envoyés. Nous n'allons pas réunir les centaines d'agents qui composent l'université et ces questionnaires digitaux permettront de réunir les idées, les engagements. L'idée consiste vraiment à impliquer les parties prenantes.

Comment allons-nous naviguer et gouverner ce projet ERASME, afin de lui permettre d'avancer et surtout, qu'il s'articule bien avec l'ensemble de la gouvernance de l'université ? C'est assez classique en termes de méthodologie de projet. Un comité exécutif est un peu le garant de la bonne tenue du projet. Il s'assurera que l'ensemble des conditions requises soient réunies par rapport à ce qui a été retenu dans le cadre de l'appel à projets. Il garantira également l'évolution du projet et son cadre.

Nous nous adjoindrons d'un comité d'orientation stratégique. Il s'agit surtout de réunir des personnalités qualifiées extérieures à l'université, afin de nous adjoindre les compétences, les connaissances, les expériences de personnalités qui ne sont pas chez nous, mais viennent nous renforcer avec une vision un peu plus stratégique et dynamique par rapport à l'ensemble de notre environnement, c'est-à-dire notre territoire et notre secteur.

Une troisième instance sera une convention des partenaires. Elle nous permettra de réunir l'ensemble de ces partenaires externes qui participeront à nos projets. Pour le moment, nous n'avons pas encore structuré les choses. Bien sûr, il ne peut pas s'agir seulement d'une assemblée. Il y aura une assemblée, mais il faudra également la sous-diviser un peu thématiquement, afin que les personnes puissent travailler efficacement.

Il n'y a pas de subsidiarité, les conseils de l'université resteront complètement assis sur les prérogatives institutionnelles des conseils. L'équipe politique que vous avez élue et l'équipe exécutive du projet s'assureront de faire le lien entre la mise en œuvre du programme ERASME et les instances qui pilotent l'université aujourd'hui.

Voilà ce que je pouvais vous dire pour présenter généralement et génériquement le programme. Maintenant, je crois que c'est la partie formation et je laisse la place à Anne.

**M. le Président.**– Nous avons peut-être les dates des séminaires.

**M. APARICIO.**– Ils auront lieu les 8 et 9 novembre, en matinée, si j'ai bonne mémoire. Nous vous adresserons à nouveau les éléments.

**M. ZIDI.**– Anne va nous présenter la partie formation et vie étudiante.

**Mme DE RUGY.**– Merci. Bonjour à toutes et à tous. Je suis Anne DE RUGY, vice-présidente à la CFVU. Je vais vous donner les quelques lignes qui sont dans le programme ERASME concernant la formation et la vie universitaire.

Il y a deux éléments principaux qui sont bien sûr à étoffer et à travailler par la suite. Le premier élément est la question de la coconstruction de l'offre de formation avec des partenaires, avec des tiers, afin de pouvoir évaluer à la fois la demande sociale et les besoins du territoire. Ces tiers peuvent être des collectivités territoriales, des associations, des associations professionnelles, des entreprises, des ONG, avec l'idée qu'ils peuvent contribuer à définir plus finement des formations. C'est ce que disait tout à l'heure le Président, à savoir que par exemple sur la question de la transition écologique, il y a à la fois des besoins techniques et une demande sociale de bifurcation. C'est ce qui figurait dans l'article du *Monde* sur les masters. Il s'agit

vraiment d'éléments assez différents, qu'il faut travailler pour proposer une offre de formation la plus attractive possible. L'objectif figurant dans ERASME est que 25 % de l'offre de formation soient coconstruits de cette manière. Évidemment, nous ne partons pas de zéro, puisque c'est déjà le cas pour beaucoup de formations.

Le deuxième axe structurant est la question de la vie étudiante, du bien être étudiant, des réussites étudiantes. Il s'agit d'un axe important, avec l'idée que nous nous engageons à avoir une approche globale du bien être et de la réussite étudiante. Cela signifie qu'à terme, l'objectif serait d'avoir un guichet unique de prise en charge de l'étudiant face aux différents problèmes, afin de l'aiguiller vers d'autres services, en ne se limitant pas à la question de la réussite académique. C'est bien sûr l'une des questions, mais il peut également s'agir de stress, de souffrances psychiques, de la santé ou de souffrances matérielles, financières et de l'accès aux droits élémentaires comme l'alimentation et le logement. L'UPEC le fait déjà, mais l'idée est de le rendre plus efficace, plus fluide et de permettre une meilleure réponse à ces demandes.

Tout un travail de mise en commun est à effectuer de l'ensemble des dispositifs d'aide aux étudiants déjà en place, notamment en L1. Ils pourraient être essaimés et prendre davantage d'ampleur.

Enfin, nous nous engageons également à évaluer de manière qualitative et quantitative ces différents dispositifs qui seront mis en place.

Pour terminer, je précise que ce qui est transformation pédagogique ne figure pas dans ERASME, puisque c'est le projet Pulse qui porte sur la transformation pédagogique et est déjà approprié par un certain nombre de formations et de composantes. Il continue pour les cinq ans à venir. En tout cas, il est en cours.

**M. ZIDI.**– Merci, Anne. Je vous propose de poursuivre cette présentation sur le versant recherche avec Florence.

**Mme ALLARD-POESI.**– Bonjour à toutes et à tous. Pour les membres de la CFVU, je suis Florence ALLARD-POESI, vice-présidente de la recherche et de la commission de la recherche.

Sur la recherche, il y a deux volets principaux. Le premier concerne la création d'un observatoire d'impact de la recherche. L'enjeu est de tenter de proposer des méthodologies novatrices allant au-delà de mesures purement quantitatives, bibliométriques de la recherche et de ses productions, afin d'aller vers des méthodes prenant en compte non seulement les résultats de la recherche, mais également les effets de cette recherche plus largement sur les parties prenantes de notre écosystème, mais également les partenaires de la recherche eux-mêmes.

Depuis quinze jours, une jeune post-doctorante nous accompagne. Elle a pour objectif de recenser l'ensemble des méthodologies existantes de mesure d'impact de la recherche dans les différentes disciplines, d'en proposer un panorama. Au deuxième semestre, son objectif sera de réaliser des entretiens, ce que nous appelons en recherche qualitative « des études de cas », afin d'approfondir la mise en œuvre de ces méthodologies en France et à l'étranger, lorsqu'elles ont été déployées. Avant de nous lancer dans une nouvelle mesure de l'impact de la recherche, il s'agit d'essayer de voir ce qui existe, quels sont les avantages et les inconvénients des méthodologies développées, afin de choisir ou de coconstruire une nouvelle méthodologie en connaissance de cause. À terme, il s'agira évidemment de la développer au sein de notre université.

Je rassure les chercheurs et directeurs de laboratoire s'il y en a au sein de cette instance, il ne s'agit pas de rajouter encore d'autres indicateurs. Je suis la première à être extrêmement sensible à la lourdeur administrative à laquelle nous sommes déjà confrontés. Il s'agit plutôt de nous doter, au travers de cet observatoire, de personnel en mesure d'accompagner les laboratoires dans la mise en œuvre de cette méthodologie et d'envisager une mise en œuvre parcimonieuse de cette méthodologie, notamment sur les grands projets. Si elle est qualitative, nous savons qu'il faudra plus de temps pour développer cette méthode. Nous la déploierons donc avec parcimonie.

Voilà pour ce qui est de l'observatoire de l'impact.

Le second volet est celui des gradués de programmes. Vous les connaissez, puisque les membres de la CFVU les ont validés et les membres de la CR ont d'ores et déjà attribué des allocations doctorales à ces gradués de programmes. Trois des gradués de programmes que vous connaissez sont financés par le projet ERASME : l'école socio-environnementale, le gradué de programme égalité, diversité, inclusion et celui centré sur l'intelligence artificielle.

Au travers du COMEX et de Romain APARICIO, la Direction exécutive d'ERASME a également pour objectif d'assurer la pérennité de ces gradués de programmes et de trouver des partenaires en vue d'assurer la pérennité notamment financière de ces programmes aujourd'hui financés par le projet ERASME.

Le dernier volet intéresse l'ensemble de la communauté : les personnels administratifs, les étudiants, les chercheurs, les enseignants-chercheurs, les personnels techniques. Nous avons appelé ce volet « appels à projets transformants ». Il nous aidera à changer nos pratiques de recherche, d'enseignement. C'est un appel à projets qui nous incite à proposer des choses innovantes en termes de pratiques et de représentation. Il sera lancé dès le début de l'année 2023. Il a pour objectif

d'encourager des comportements, des représentations orientées vers le bien commun des communautés de l'UPEC. À titre d'exemple, ce sont des éléments orientés vers le bien-être des étudiants ou des personnels, notre adaptation au changement climatique, le fait de rendre nos campus plus conviviaux et durables.

L'objectif est de soutenir les actions qui apportent des transformations visibles, mesurables pour le territoire, la société et bien sûr – il ne faut pas l'oublier, c'est important – pour notre université. Nous espérons être les premiers bénéficiaires de ces appels à projets.

Le cadre est le suivant : au travers de ces appels à projets, il s'agit de reposer ou de viser de nouvelles représentations, de nouvelles pratiques dans nos missions. Je les ai rappelées là, vous les connaissez.

L'appel à projets est doté de 3,3 millions d'euros sur 4 ans, avec, dans l'idée du comité et de l'équipe, une montée en puissance en termes de financement. Ce serait un financement de 500 000 euros pour la première année, de 800 000 euros pour la 2<sup>e</sup> année, puis d'un million pour la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> années. Je l'ai dit, un premier appel à projets sera lancé au premier trimestre, en janvier 2023.

Pour être retenu dans le cadre de ces appels à projets transformants, les actions doivent être coconçues conjointement avec des parties prenantes externes et/ou internes de notre université. Cela signifie très concrètement qu'ils ne doivent pas être portés uniquement par une partie prenante. La condition première pour être lauréat est qu'ils doivent être coconçus entre au moins deux parties prenantes. Par exemple, il peut s'agir d'un projet porté par les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs, les personnels administratifs et les étudiants, les personnels administratifs et des parties prenantes extérieures comme une ONG, un acteur du territoire ou encore une entreprise. C'est la première condition. La plupart du temps, sur les appels à projets, nous sommes plutôt habitués à travailler un peu de manière isolée ou en silo. L'idée de l'appel à projets transformants est d'essayer de casser un peu ces manières de faire et de travailler différemment.

En second lieu, ces appels à projets peuvent porter sur l'ensemble des métiers de notre université, mais il faut si possible allier deux « valences », par exemple un volet recherche et transformation des pratiques de consommation dans la société, un volet administratif et accueil des étudiants ou interaction avec les étudiants. Il doit avoir plusieurs valences en même temps et pas une seule valence ou un seul objectif.

Pour évaluer ces différents appels à projets, puisque c'est l'instance qui réunit l'ensemble des communautés de notre université, nous ferons appel au CAC. Pour rappel, il regroupe des étudiants, des personnels administratifs, des enseignants-

chercheurs et des enseignants. L'instance à laquelle il reviendra d'évaluer et de proposer les projets lauréats sera donc le Conseil académique.

Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas. Pour l'instant, nous sommes encore dans des phases de calage de ces différents aspects, notamment l'appel à projets transformants. Nous savons qu'il y a beaucoup d'attentes autour de cet appel à projets.

**M. PASQUIER.**– Je trouve que les projets sont très, très bien et impliquent directement un nombre important de personnels de notre établissement. Il faut savoir que nous sommes plus de (*inaudible, 00.47.09*) personnes. Je ne parle même pas des professeurs, des vacataires, etc. Il est bien de penser des projets, mais le premier que nous devrions peut-être faire serait un projet au sein de notre établissement, afin de résorber ce genre de problématiques. Avant de lancer les opérations qui sont très bien faites par le Président qui a donné une impulsion importante au sein de notre établissement, il faut peut-être un petit repos (*inaudible, 00.47.32*) 118 BIATSS (*inaudible, 00.47.35*) dans l'établissement. Il faut une symbiose entre les étudiants, les administratifs, les techniques et les professeurs. Actuellement, cette symbiose est cassée. Si elle est cassée, comment voulez-vous que nous avancions dans les projets ? Vous allez encore épuiser toutes ces personnes qui vont se mettre en maladie. Comme vous devez le savoir, le taux d'arrêts maladie est en train d'augmenter. Ou alors, nous externalisons tout, licencions les professeurs, les BIATSS et lançons un autre objectif. C'est tout, je me permets de le dire.

**Mme ALLARD-POESI.**– Je vous remercie pour cette intervention.

**M. PASQUIER.**– (*Inaudible, 00.48.05*).

**M. ZIDI.**– Nous l'avions entendu. C'est même enregistré, deux fois.

**Mme ALLARD-POESI.**– Je vous remercie pour cette intervention. Nous ne vivons pas dans une tour d'ivoire. Nous sommes enseignants-chercheurs.

**M. PASQUIER.**– Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai simplement dit qu'actuellement, il faut des (*inaudible, 00.48.21*) parfois, il faut savoir se reposer. Sur ce quinquennat, notre établissement n'a-t-il pas besoin de se reposer (*inaudible, 00.48.30*) ce que nous avons fait depuis dix ans. Depuis quatre ans, tout le travail qui a été déjà été fait (*inaudible, 00.48.35*), il y a un repos. Même dans l'armée, il y a le repos du guerrier. Ne devons-nous pas faire un petit repos du guerrier ? Veuillez m'excuser, je ne parle plus.

**Mme ALLARD-POESI.**– Oui, laissez-moi un peu vous répondre. Je vous disais que nous ne vivons pas dans une tour d'ivoire. Vous le savez, nous les vice-présidents du

Conseil en particulier, nous sommes enseignants–chercheurs. Certains d'entre nous sont confrontés au manque de personnel que vous évoquez. Au moins deux d'entre nous ont démarré leur année avec un défaut d'assistant pédagogique et nous ne les avons toujours pas à ce jour. Nous sommes donc tout à fait conscients de ce problème. D'un autre côté, vous comprendrez que nous avons reçu une dotation de l'État, de l'Agence nationale de la Recherche. Nous n'allons pas non plus faire la fine bouche et dire que nous n'en avons pas besoin. Nous en avons besoin. Il faut saisir l'opportunité que représente ERASME pour reconcevoir notre manière de travailler, remettre effectivement à plat certains fonctionnements. Parfois, nous ne sommes peut-être pas très efficaces, mal organisés.

J'ai insisté sur l'appel à projets transformants. Romain APARICIO et notre Président ont présenté des éléments peut-être un peu plus flous dans ce cadre, mais ils visent précisément à améliorer l'accueil des étudiants. C'est tout de même notre mission prioritaire. Ils visent également à améliorer les conditions de travail des enseignants–chercheurs et des personnels administratifs.

Si vous avez des idées concrètes, organisationnelles, je vous invite à proposer des projets dans le cadre de l'appel à projets transformants.

**M. PASQUIER.**– Le premier projet serait d'embaucher, d'embaucher et d'embaucher. (*Inaudible, 00.50.51*), des personnes que l'on ne paie pas beaucoup. Quand nous savons que des personnes font (*inaudible, 00.50.56*), changer le curseur, savoir quels sont les besoins, supprimer certains (*inaudible, 00.51.02*)... Merci la Cour des comptes.

**Mme ALLARD–POESI.**– Ce sont des éléments sur lesquels nous travaillons. C'est le premier point, mais au-delà, il faut également travailler de manière plus collective sur nos manières de fonctionner, nos pratiques. Peut-être que l'appel à projets peut être une opportunité pour travailler de manière collective.

**M. ZIDI.**– Y a-t-il d'autres questions ou remarques ? Noé.

**M. WAGENER.**– Florence, vous nous avez transmis le budget. (*Inaudible, 00.51.47*). Il serait intéressant d'y avoir accès, parce que les chiffres (*inaudible, 00.51.56*)... Ce sont des éléments importants pour comprendre les difficultés, afin d'avancer tous ensemble sur ce problème.

Sur la partie recherche, à la lecture de ce budget, ce qui m'a marqué est qu'il y a peu de recherche. Il y a beaucoup de mise en valeur de la recherche, mais la recherche n'est pas vraiment présente. Ces quatre millions relatifs aux appels à projets transformants sont tout de même détaillés et je crois qu'un peu de recherche y est intégrée, mais cela reste assez vague pour le moment.

Il faudrait détailler un peu les choses, parce que nous voyons bien que vont se jouer des événements et des changements extrêmement importants. Un budget détaillé existe. Ne parlons donc pas trop de manière générique, mais essayons de dire les choses plus concrètement.

**Mme ALLARD-POESI.**– Le budget que je vous ai transmis est celui qui avait été demandé à l'ANR et nous n'avons pas obtenu la totalité du financement. C'est pour cette raison que sont indiqués 4 millions, mais nous n'avons en réalité que 3,3 millions. Nous devons donc mettre cela à jour et Romain s'y attellera. Nous avons une version révisée, mais qui fait baisser le budget global par rapport à ce qui avait été demandé.

Le point important est que nous avons obtenu ce PIA, mais il n'est pas sur une valence... Il s'agit d'un projet de transformation de notre université et la valence recherche n'est pas absente, mais n'est pas au cœur du projet. C'est une transformation globale. Néanmoins, il me semble personnellement que transformer l'université sans y associer la recherche paraît compliqué. Nous avons des compétences, autant les utiliser. Nous avons des juristes, des personnes spécialisées en sciences humaines et sociales, des spécialistes du climat, de l'urbanisme. Autant utiliser l'ensemble de ces compétences pour penser notre transformation, plutôt que de nous appuyer sur nos simples intuitions.

**M. APARICIO.**– Par rapport à la demande faite, nous avons un delta d'un peu plus de 10 % par rapport à la décision prise. Nous avons demandé 24 millions et en avons obtenu 21,2. Nous pourrions représenter les éléments actualisés, mais en tout cas, il faut enlever ce delta par rapport au budget que vous avez pu voir dans la préparation du projet.

Il est un peu normal que les organismes de recherche ne soient pas impliqués financièrement, en tout cas à ce stade. Nous avons répondu à un appel à projets par établissement. En revanche, si dans les dix années du programme, nos projets, notamment ceux pouvant venir de l'appel à projets, mais également d'autres, peuvent concerner et impliquer des organismes de recherche, c'est ce que nous souhaitons. L'une des caractéristiques du projet est justement d'impliquer nos communautés et nos partenaires. Les organismes en font bien sûr partie. Il est assez normal que dans la prévision budgétaire, ils n'apparaissent pas.

**Mme ALLARD-POESI.**– De manière très concrète, dans l'appel à projets transformants sur lequel nous travaillons en ce moment la lettre de cadrage, la possibilité est envisagée d'apports de financements externes de nos partenaires, notamment d'organismes. Il pourrait donc y avoir des projets coconstruits avec ces organismes.

Avez-vous d'autres questions ou interrogations ?

**Un intervenant.**– Je note que le Conseil académique sera l'instance qui validera un certain nombre de réponses à ces appels à projets. Nous rencontrons une difficulté législative et statutaire à résoudre. (*Inaudible, 00.56.46*) compétences dans ce domaine. Est-il prévu de modifier les statuts dans ce sens ?

**Mme ALLARD-POESI.**– Tout à fait.

**Un intervenant.**– Dans ce cas, nous allons créer un delta par rapport au Code de l'éducation. Comment allons-nous le gérer ?

**M. le Président.**– Il n'y a aucun delta. Lorsque la commission d'évaluation (*inaudible, 00.56.58*) statuts. Ce sera réglé et en novembre, l'ensemble des statuts sera à nouveau voté. Il n'y aura aucun delta.

**M. WAGENER** – Cela créera un décalage par rapport aux compétences (*inaudible, 00.57.11*).

**M. le Président.**– Nous ne ferons pas de compétences (*inaudible, 00.57.13*). Nous aurons un groupe de travail provisoire. De toute façon, le projet ERASME lui-même est prévu pour janvier 2023. D'ici là, les choses seront calées.

**M. le Président.**– La commission de la recherche et la CFVU n'interviendront donc pas en dehors de leurs réunions pour le Conseil académique. Est-ce bien cela ?

**Mme ALLARD-POESI.**– Je ne suis pas sûre de comprendre la question.

**M. WAGENER** – Une décision de la commission de la recherche est une chose. Une décision (*inaudible, 00.57.34*) en est une autre et (*inaudible, 00.57.36*). Ici, il y aura des répartitions d'enveloppes sur des compétences (*inaudible, 00.57.40*) qui seront directement exercées par le Conseil académique. Juridiquement, ce n'est pas la même chose.

**Mme ALLARD-POESI.**– L'idée est que les enveloppes soient attribuées au Conseil académique et non à la CR ou à la CFVU.

**Un intervenant.**– Oui, mais il me semble que nous ne pouvons pas le faire actuellement.

**M. ZIDI.**– En fait, c'est le CA qui décidera d'allouer l'enveloppe budgétaire comme pour le BQ-ER. Pour revenir à la commission d'évaluation du CAC plénier, c'est comme ce dont nous avons discuté dans le cadre de la CR ou même au CAC restreint, il est prévu de modifier les statuts de l'UPEC. La composition et les prérogatives des commissions d'évaluation seront précisées dans ces nouveaux statuts. D'ici là, il s'agit tout de même de faire fonctionner l'université. Cela passe par des groupes de

travail que nous appellerons « provisoires ». De toute façon, il s'agit d'avancer et de traiter les dossiers en attendant le changement de statuts de l'UPEC. Pour ces changements de statuts, le calendrier est au minimum le mois de décembre.

**Mme ALLARD-POESI.**– Je ne suis pas juriste, mais j'entends que juridiquement, nous n'avons pas le droit d'attribuer un budget au CAC. Si nous ne pouvons pas le faire, ce serait vraiment dommage, parce que nous nous priverions de la possibilité de nous réunir, alors que c'est l'ADN du projet. J'entends que cela vienne heurter les règles, mais le projet et la modification des statuts sont là pour venir transformer ces manières de fonctionner tout de même un peu en silo.

**M. le Président.**– À la fin, le CA est toujours garant, mais à un moment donné, nous pouvons demander des classements aux commissions et au CAC par rapport à un certain nombre de projets qui sont de toute façon fixés par le CA.

**Mme ALLARD-POESI.**– Compte tenu des montants en jeu, du type de financements et de projets, je suis personnellement favorable au fait que nous soyons tous réunis en CAC pour évaluer ces projets et discuter ensemble. Je préfère cela, plutôt que ce soit le CA qui décide.

**M. ZIDI.**– Y a-t-il d'autres questions ? Je vous remercie et vous propose de poursuivre l'ordre du jour.

#### **1.4 Présentation de l'alliance européenne AURORA**

**M. ZIDI.**– Il s'agit d'une présentation de l'alliance Aurora par Martin. Martin, tu as la parole.

**M. SCHWELL.**– Je vais vous présenter l'alliance Aurora et notre intégration en cours dans celle-ci. Pour les directeurs de composante qui étaient déjà présents, ce n'est pas la même. Il y a des nouveautés, parce que cela évolue très rapidement.

Je vais passer les choses en revue, parce que je crois que c'est important. La plus grande université est l'université libre d'Amsterdam. Il y a également l'université d'Islande et l'école de commerce de Copenhague qui est la seule à être mono-disciplinaire. Toutes les autres sont plutôt de grandes universités multidisciplinaires, comme la nôtre. Il y a également un partenaire britannique, University of East Anglia qui restera très certainement dans l'alliance malgré le fait déplorable qu'elle ne puisse pas prétendre aux fonds européens, mais c'est un partenaire très investi. Il faut savoir que cette alliance existe depuis un moment. Elle a été financée par le programme ERASMUS en 2020, mais l'alliance elle-même existait depuis bien avant cela. East Anglia est un partenaire historique malgré le Brexit, mais ne peut pas prétendre à des fonds européens. Il y a l'université tchèque d'Olomouc. Pour ceux qui ne savent pas

où c'est, c'est relativement loin, en République tchèque, proche de la frontière slovaque. C'est une très ancienne université, avec plus de 300 ans d'histoire et 20 000 étudiants. Elle est plus petite que la nôtre, mais est multidisciplinaire tout de même. Il y a également l'université d'Innsbruck qui était déjà présente au mois de mai. C'est une université de taille moyenne, avec entre 20 000 et 25 000 étudiants. Je ne connais pas l'université de Duisburg–Essen malgré mon pays d'origine. Nous allons certainement la découvrir. Il s'agit d'une grande université dans la Ruhr. Celle de Naples est une très grande université, avec 100 000 étudiants. C'est une université avec laquelle nous avons déjà des actions. Nous y reviendrons un peu plus tard. Il y a également l'université de Rovira i Virgili, un partenaire se situant à Tarragone, à une heure de train au sud de Barcelone. C'est un partenaire catalan. Les cours sont dispensés en catalan à 80 %, mais on m'a précisé que pour les Français, ce serait (*inaudible, 01.03.42*).

Le leitmotiv d'Aurora est (*inaudible, 00.03.51, anglais*). Cela pourrait être notre propre leitmotiv. C'est également quelque chose qui transpire au travers du projet ERASME. ERASME a été un atout ayant pesé, parce que ce sont eux qui nous ont choisis. Nous avons effectué une démarche de demande d'adhésion, mais cela a fait son chemin au sein de l'alliance. Je crois que le projet ERASME a joué, parce que ce leitmotiv est également reflété dans le projet ERASME.

Cinq domaines scientifiques prioritaires ont été définis : changement climatique et environnement ; société digitale et (*inaudible, 01.04.37*) ; santé et bien-être ; culture, diversité et identité ; entrepreneuriat social et innovation. Comme vous le voyez, c'est très large et je crois que dans notre communauté UPEC, il y en a pour tout le monde.

Comment allons-nous travailler ensemble ? Il y a une trentaine de groupes de travail. Ils ne s'appellent pas « groupes de travail », mais « *task teams* », avec bien sûr des programmes dédiés, des financements et des livrables. Tout cela est structuré en *workpackages*. Un *workpackage* regroupe deux ou trois groupes de travail. Chaque *workpackage* et groupe de travail a un *leader* et un *coleader*. Des communautés thématiques sont associées aux cinq domaines. Il y a bien sûr des structures de gouvernance, sur lesquelles je ne vais pas revenir. Il y a des actions récurrentes. En tant que coordinateur institutionnel, je les reçois au jour le jour. Des ateliers sont organisés, ainsi que des écoles d'été et deux conférences annuelles, l'une en présentiel et l'autre virtuelle.

Le premier point faible est que c'est financé depuis 2020, soit seulement deux ans. Avant, l'alliance existait, mais sans véritable financement. C'est un point faible, parce que dans cette période, il est jugé que nous n'avons pas assez effectué de mobilités.

Dans la prochaine contractualisation, ce sera un *workpackage* spécifique sur lequel nous travaillerons, à savoir l'augmentation des mobilités.

Il n'y a pas encore de projet collaboratif de recherche, mais c'est la volonté de tous d'aller dans cette direction.

Bien sûr, il y a les formations communes qui restent encore relativement limitées. Pour avoir travaillé sur les (*inaudible, 01.06.52*) à la faculté des sciences pendant très longtemps, je sais que développer une formation commune, un diplôme commun demande un travail de fond. Cela ne se fait pas en deux ans, surtout lorsqu'il y a beaucoup de partenaires.

Je vais décliner un peu les *workpackages*. Ne vous inquiétez pas, je ne vais pas tous les évoquer, seulement les plus importants. Il s'agit de la période de contractualisation 2023–2028. Actuellement, nous sommes en train de travailler sur cette demande, ce qui m'occupe beaucoup. Elle sera soumise le 31 janvier 2023. Il s'agit d'une demande européenne que nous sommes en train de coconstruire. Je n'ai jamais fait cela et le fait de construire une demande de financement avec dix universités est un défi. Nous n'intervenons pas dans le management.

Un *workpackage* s'intitule « (*inaudible, 01.07.56*) education ». Le *lead* doit être décidé, parce que nous ne pouvons pas avoir trois *leaders*. Nous sommes impliqués dans le 2.1, le changement climatique et l'environnement, ainsi qu'en santé et bien-être. Nous jouerons également un rôle de *lead*, parce que les sciences (*inaudible, 01.08.21*) sont particulièrement développées à l'UPEC. Je crois qu'il est sérieux de proposer un *co-lead* à ce niveau. Ensuite, une grande partie du secteur SHS est dans le 2.4, dans lequel j'aimerais bien que nous jouions un rôle.

Le WP 3, « (*inaudible, 01.08.45*) ». Là aussi, un groupe de travail est relatif à l'éducation pour le développement durable. Nous en parlerons, l'acteur est plus ou moins identifié, mais là aussi, nous jouerons un rôle de *lead*.

Le WP 4 est celui dont je parlais sur l'augmentation de la mobilité. Je suis très heureux que Carole TORRIERO notre directrice de (*inaudible, 01.9.17*) ait accepté de *co-leader* ce *workpackage* important. C'est justement un point à améliorer par rapport à la période passée. Un groupe de travail porte sur l'internationalisation (*inaudible, 01.09.32*) et là aussi, Katarina VERLAN a accepté de *co-leader*.

Un *workpackage* porte sur l'engagement étudiant. Au début, personne ne voulait faire cela, parce que cela ne peut pas être fait par des étudiants. Ce n'est pas un étudiant qui pourra *leader* ce groupe de travail, puisque les étudiants impliqués ont généralement des mandats de deux ans. Ils doivent également étudier, produire des thèses. Comme il s'agit d'un projet de quatre ans, il est compliqué de faire *leader* des

groupes de travail par des étudiants. En revanche, ils peuvent jouer des rôles de *co-lead* en étant encadrés par des académiques. Nous avons déjà nommé un assesseur étudiant, André BOUCHER, ainsi qu'une deuxième étudiante, Émilie FAIKIEL.

**Une intervenante.**– Elle n'est pas étudiante, mais enseignant-chercheur.

**M. SCHWELL.**– D'accord.

Dans le *workpackage* 6, nous voulons jouer un rôle de *leader*. Nous pouvons également *leader* des *workpackages*, pas uniquement des groupes de travail. Nous allons certainement le faire en binôme avec l'université d'Islande qui a *leadé* cette partie recherche et innovation par le passé. Comme vous le voyez, il y a quatre groupes de travail. Dans le 6.2, nous voulons jouer le rôle de *leader*. Il s'agit de tout ce qui concerne les doctorants et les post-doctorants, c'est-à-dire les jeunes chercheurs. Des actions viseront à augmenter leur mobilité avec les partenaires, mais également à développer des groupes spécifiques Aurora. Nous travaillons dessus actuellement. Toutes les actions ne sont pas encore définies. C'est un travail en cours.

Il y a le groupe sur la collaboration académique et (*inaudible, 01.11.45*), mais ce n'est pas nous qui *leaderons*. Nous allons suivre et participer activement au groupe de travail relatif aux sciences et sociétés, sans pour autant jouer un rôle de *lead*.

Florence parlera beaucoup mieux que moi des nouvelles méthodes d'évaluation de la recherche. C'est elle qui *co-leadera* ou *leadera* cette partie.

Je passe les *workpackages* 7 et 8 dans lesquels nous ne sommes pas impliqués. Je passe directement au *workpackage* 9, « *community (inaudible, 01.12.20)* ». Il s'agit de toutes nos relations avec l'extérieur. Nous sommes en train d'y travailler, afin que nous puissions *co-leader* la partie « extension globale ». Ce sont nos relations avec l'extérieur. Je crois qu'une telle alliance doit également rayonner au niveau global et pas uniquement européen.

Le dernier *workpackage* concerne tout ce qui est dissémination et impact. Là aussi, nous avons déjà identifié une force administrative de la DRI. Ce sont des personnels volontaires qui souhaitent s'impliquer dans la communication.

Je vais passer très vite ce point. Il s'agit d'un tableau résumant ce que nous avons déjà fait. Nous n'avons absolument rien fait avec quatre universités. Nous avons fait beaucoup de choses avec Naples, Innsbruck, Duisburg-Essen et Amsterdam. Nous pourrions revenir sur les détails si vous le souhaitez.

Cela concerne la formation. Ensuite, il y a la recherche, avec 52 publications communes, 37 depuis 2017. Ce n'est pas beaucoup, mais cela évolue très vite. Cette photo date d'un an, mais comme vous le savez, cela évolue extrêmement vite. Il y en

a certainement davantage, mais ce n'est pas non plus énorme. Il y a donc de quoi faire.

Qu'allons-nous faire dans le semestre en cours ? La préparation de l'appel à projets européen nous occupe beaucoup en ce moment. Nous sommes en train d'identifier les acteurs de l'UPEC souhaitant s'impliquer. La conférence bisannuelle virtuelle a eu lieu le 8 septembre et nous effectuerons une visite bilatérale à Olomouc fin novembre ou début décembre.

Aurora est un projet important, avec des groupes de travail, comme vous avez pu le voir. Bien sûr, nous souhaitons tous qu'il soit pérenne, mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire quelle sera la trajectoire ni si au-delà de 2028, il y aura encore des financements européens. Je l'espère, mais aujourd'hui, nous ne le savons pas. Nous avons gagné dix partenaires d'un coup et je crois qu'il est bien de développer également des relations bilatérales avec les universités souhaitant les développer avec nous. Trois ou quatre universités ont clairement exprimé leur souhait de développer des choses avec nous, ce qui est vu d'un bon œil par le consortium Aurora. Pour d'autres, c'est un peu moins le cas.

Nous allons faire un point avec les assesseurs RI des composantes. C'est programmé le 13 décembre. Une rencontre a eu lieu entre la DGS et les cadres. Nous ferons une sorte de *kick-off* un peu plus large, certainement virtuel. Je suis également en train de mettre en place un bureau opérationnel.

En termes de contacts, vous voyez qu'il y a déjà un certain nombre de personnels. Tout à l'heure, nous parlions des embauches. Nous avons embauché Anna MEIGRELICHEL pour tenir ce rôle. Sinon, elle serait partie et nous aurions un personnel en moins. Elle a saisi cette occasion de projet d'envergure pour rester à l'UPEC. Sinon, elle ne serait plus là et nous aurions un personnel en moins.

Pour la DGS, c'est Ilyas KENADID qui suit cela. Florence est certainement très impliquée, ce dont je suis très content. Nous avons déjà identifié deux assesseurs : Christelle GAROUSTE qui suivra pour nous tout ce qui se passe dans le groupe de travail éducation pour le développement durable et Mathias BECKMAN, que vous connaissez tous. Il sera plutôt assesseur recherche et notre *leader* pour le workpackage 6.

Je suis désolé, j'ai classé Émilie parmi les étudiants.

**Une intervenante.**– Elle sera ravie.

**M. SCHWELL.**– Pour les forces RI, je n'ai pas trouvé de photo, mais la DRI est très impliquée.

Je vous remercie pour votre attention.

**M. ZIDI.**– Merci, Martin, pour cette présentation de l’alliance européenne Aurora. Avez-vous des questions ou des remarques ?

**Mme ALLARD-POESI.**– Je voudrais ajouter un point qui ne transparait peut-être pas dans la présentation ou plutôt en filigrane, mais je vais l’évoquer de manière très explicite. Notamment lorsque nous sommes allés à Innsbruck lors de la première bilatérale, ce qui nous a tous frappés est le fait que dans l’ensemble des *workpackages* et groupes de travail, sont impliqués à la fois des personnels administratifs, des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des étudiants. C’est également pour cette raison que cette alliance est en adéquation et va dans le sens d’ERASME. Il n’y a pas ce travail séparé. Il s’agit bien d’un travail collaboratif des personnes dans l’ensemble des groupes de travail et sur les objectifs à atteindre. Il m’a semblé que nous avons beaucoup à apprendre de cette alliance, afin d’avancer dans notre propre projet.

Avez-vous des questions sur l’alliance ?

**M. FUNALOT.**– Vous évoquiez les relations bilatérales et disiez que trois ou quatre universités étaient plus productives. De quelles universités s’agit-il ?

**Mme ALLARD-POESI.**– Il s’agit d’Olomouc, notamment sur la santé, cher Benoît.

**M. SCHWELL.**– Sur la santé, mais pas uniquement. Olomouc nous sollicite beaucoup. Nous recevons des messages et ils veulent mettre en place des choses avec nous. C’est également l’université de Naples. J’ai rencontré personnellement des acteurs impliqués dans l’alliance. Ils sont également très demandeurs de faire des choses avec nous. Cela tombe bien, nous faisons déjà des choses avec eux. En revanche, nous n’avons pas de lien institutionnel pour le moment, mais j’y travaille, afin de mettre en place relativement rapidement un accord-cadre. Les équipes de Direction peuvent changer, pas uniquement chez nous, mais également ailleurs. Si les voyants sont au vert, il faut donc foncer, parce que les équipes politiques peuvent changer. C’est également l’université d’Innsbruck. Ils étaient également très demandeurs.

Il faut savoir qu’à la fois à Innsbruck et Olomouc, il y a des centres de recherche sur la culture française. Rien que par ce fait, ils sont intéressés. Ils ne veulent pas seulement travailler sur cette discipline avec nous, mais cela joue un rôle. Olomouc, Innsbruck et Naples sont les trois universités qui nous sollicitent beaucoup. Les autres sont un peu moins proactives. Ce n’est pas que nous ne développerons pas des relations avec l’école de commerce de Copenhague, mais les universités du nord de l’Europe sont un peu plus sur la réserve, ce qui ne signifie pas pour autant qu’ils ne souhaitent pas travailler avec nous. Nous verrons.

**Mme ALLARD-POESI.**– L’université d’Islande était intéressée par le fait que nous ayons obtenu le label « Sciences Avec et Pour la société ». Ils souhaitent connaître nos programmes, nos stratégies. Des choses sont donc éventuellement à développer avec eux sur ce volet.

**M. ZIDI.**– Y a-t-il d’autres interventions ?

**M. PASQUIER.**– Après ce que j’ai dit, je félicite le fait qu’il y ait une bonne collaboration de l’ensemble, vu que le syndicat UNSA (*inaudible, 01.21.17*).

**M. ZIDI.**– Trois fois.

**M. PASQUIER.**– Je le précise, vu que maintenant, nous rentrons dans le côté (*inaudible, 01.21.25*) pour équilibrer... (*Inaudible, 01.21.29*), vu que nous ne sommes pas suffisamment de BIATSS pour récupérer des professeurs. Je trouve que votre programme est très bien. Vous avez tout de même une personne (*inaudible, 01.21.38*) momentanément via un projet de trois ans, si j’ai bien écouté.

**M. SCHWELL.**– Normalement, c’est jusqu’à 2028.

**M. PASQUIER.**– Ce sont donc cinq ans.

**M. SCHWELL.**– Ils ont avancé la date. Nous commencerons la prochaine contractualisation fin 2023. Au début, nous croyions que ce serait plutôt début 2024, mais le calendrier a été avancé. Le financement commencerait donc fin 2023. Nous soumettrons la demande le 1<sup>er</sup> janvier. L’évaluation par les instances européennes aura lieu jusqu’au mois de juin. La signature du (*inaudible, 01.22.21*) aura lieu au mois de septembre. Était-ce la question ?

**Mme ALLARD-POESI.**– Non, ce n’était pas la question. La question porte sur la durée du contrat d’Anna.

**M. SCHWELL.**– Elle est actuellement sur un financement ERASME. Cette alliance sera reconduite, il n’y a aucun doute. Toutes les alliances qui ont été financées dans le cadre de la première vague ont été reconduites dans le cadre de la troisième vague. Celle-là a été financée dans la deuxième vague et nous rentrons dans la quatrième vague. Elle passera donc certainement sur le financement Aurora.

**M. PASQUIER.**– Merci beaucoup. Je précise tout de même que les universités en Hollande ont déjà mis en intégration des professeurs, des étudiants et des BIATSS. Cette symbiose existe déjà. Comme j’ai de la famille en Hollande, je connais très bien cette problématique. Il n’y a qu’ici, en France, que nous ne mélangeons pas les torchons et les serviettes, entre les étudiants qui sont en quelque sorte (*inaudible,*

01.23.17), mais les BIATSS et les professeurs, ce sont deux mondes différents. Je le précise.

**Mme ALLARD-POESI.**– Dans le cadre de l’alliance, des cessions de travail sont également organisées de manière très régulière pour les personnels administratifs. Je ne sais plus quel est le terme, « *staff mobility* ». Il est possible pour les personnels administratifs d’aller spécifiquement...

**M. PASQUIER.**– Avec tout le travail qu’ils ont, ils ne peuvent pas participer. Il y a tellement peu de personnel, que nous avons peu de temps. Je m’excuse, nous voudrions, mais ne pouvons plus. Je m’arrête là, parce qu’ensuite, je vais rentrer dans une autre conversation.

**Mme ALLARD-POESI.**– Nous discuterons tout à l’heure.

**M. le Président.**– Nous ne sommes pas en comité technique.

**M. PASQUIER.**– Je le sais bien. C’est pour cette raison que je m’arrête. Merci, Monsieur le Président.

**M. ZIDI.**– S’il n’y a pas d’autre intervention, je vous propose d’avancer sur l’ordre du jour.

**M. le Président.**– Nous présenterons les projets au Conseil d’administration du mois de décembre, afin de les faire voter.

**M. ZIDI.**– Effectivement, le circuit se poursuit avec d’autres instances de l’UPEC.

Je vous propose de passer à la rubrique « Vie institutionnelle » de l’ordre du jour de ce CAC plénier.

## **2. VIE INSTITUTIONNELLE**

### **2.1 Élection des membres de la section disciplinaire compétente à l’égard des enseignants/enseignants–chercheurs et de la section disciplinaire compétente à l’égard des usagers**

**M. ZIDI.**– Comme vous le savez, dans chaque établissement d’enseignement supérieur, il existe une section disciplinaire qui se décompose en deux parties : une section disciplinaire pour les usagers et une section disciplinaire pour les enseignants et enseignants–chercheurs. Nous allons voir avec la DAJG la composition de ces deux sections disciplinaires la méthode pour les composer basée sur les textes réglementaires. Nous renouvelons d’abord les membres de ces deux sections disciplinaires côté enseignants et enseignants–chercheurs.

À titre introductif concernant les sections disciplinaires, Benoît BOFFA peut-être peux-tu donner quelques informations sur le rôle de ces sections disciplinaires, étant membre sortant. Donner également le nombre de dossiers disciplinaires traités côté usagers et côté enseignants et enseignants-chercheurs et préciser le travail à effectuer avant d'examiner les candidatures et de les approuver. Romain, tu as la parole.

**M. BOFFA.**– Bonjour à tous. Je suis Romain BOFFA, (*inaudible, 01.25.57*). J'ai eu l'honneur et le plaisir de présider la section disciplinaire lors du précédent mandat.

Il existe effectivement deux sections disciplinaires. La première concerne les étudiants et les usagers où nous traitons essentiellement de fraude aux examens. C'est important, parce qu'il y va de la valeur des diplômes, (*inaudible, 01.26.24*). Cela va de l'examen (*inaudible, 01.26.30*) master 2, plagia de master 2. Nous instruisons chaque année une quarantaine de dossiers, lors de trois ou quatre sessions par an au Siège, avec des étudiants. Pour le coup, il y a une rencontre entre (*inaudible, 01.26.51*), afin de prononcer des sanctions (*inaudible, 01.26.57*). Chaque fois, un rapport est établi en amont du jugement. Il y a deux phases dans l'instruction du jugement. Le rapport d'instruction est établi par un enseignant-chercheur et (*inaudible, 01.27.12*) est mené de concert entre un enseignant et un étudiant. Ensuite, il y a une phase de jugement où nous sommes généralement quatre enseignants et quatre étudiants à siéger.

Pour vous donner un peu la charge de travail pour d'éventuelles candidatures ou vocations, ce sont environ trois à quatre journées par an de jugements, plus une session d'instruction au préalable. C'est pour la section des étudiants.

J'ai parlé de deux hypothèses. Il y a les fraudes aux examens ou les éventuels troubles, comme les mauvais comportements, les incivilités. Nous en avons assez peu (*Inaudible, 02.27.53*) dans l'immense majorité des dossiers. (*Inaudible, 01.27.59*) avec le Covid.

Il existe également une section pour les enseignants-chercheurs. Heureusement, les dossiers sont beaucoup moins importants et peuvent notamment concerner des cas de harcèlement. Sur quatre ans, j'ai dû voir trois dossiers. C'est donc entre zéro et un dossier par an en moyenne. C'est tout de même très exceptionnel. Ce sont des dossiers beaucoup plus lourds, mais cela reste tout de même très exceptionnel. Seuls les enseignants siègent au sein de la section disciplinaire.

**M. ZIDI.**– Merci, Romain. Effectivement, c'est un rôle important donné au CAC plénier de désigner les deux sections disciplinaires qui jugent et infligent, le cas échéant, des

sanctions à des usagers ou à des enseignants et enseignants-chercheurs. Il s'agit de juridictions de première instance, la procédure pouvant se poursuivre en appel.

Concernant la composition des sections disciplinaires, nous devons aussi renouveler celle des usagers. Nous avons six enseignants, dont deux professeurs des universités ou assimilés, deux maîtres de conférences ou assimilés et deux autres enseignants, PRCE ou PRAG en l'occurrence, avec des règles de parité que va préciser Fadoua et peut-être de modifications réglementaires qui ont été opérées.

**Mme HMAMOU.**– Pour la composition de la section disciplinaire des usagers, ce sont quatre PU ou assimilés, quatre maîtres de conférences ou assimilés et huit usagers. Thomas va vous expliquer rapidement quelques petites notions.

**Thomas.**– Pour cette élection, ce n'est pas la parité qui fait foi. Chaque collège vote pour des membres de son collège. Par exemple, le collège A vote pour des personnes du collège A. C'est ainsi que c'est indiqué dans l'arrêté que nous vous avons communiqué. Hommes et femmes confondus ont le droit de vote, mais seront présents deux femmes et deux hommes. Le mode de scrutin est : premier tour, majorité absolue des suffrages exprimés et second tour, majorité relative.

**Mme HMAMOU.**– Avez-vous des questions ?

**Thomas.**– C'est ce que nous expliquions tout à l'heure sur l'opportunité de saisir la section disciplinaire pour les enseignants et enseignants-chercheurs. Vous voyez la composition. Cela vous rappelle également comment nous procédons. Pour les usagers et les enseignants, le mode de scrutin et le mode d'élection sont les mêmes.

**Mme HMAMOU.**– En revanche, pour la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, à la suite d'une modification réglementaire, ce sont quatre PU ou assimilés, quatre maîtres de conférences ou assimilés et huit usagers. Pour la section compétente pour les enseignants et enseignants-chercheurs, ce sont quatre professeurs des universités, quatre maîtres de conférences ou assimilés et deux représentants des autres enseignants titulaires.

**M. ZIDI.**– Effectivement, le texte réglementaire a été modifié pour augmenter le nombre pour les usagers. J'étais moi-même resté sur l'ancienne configuration. Cela étant, il s'agit d'avoir des candidatures pour siéger dans les sections disciplinaires. Un certain nombre de collègues se sont proposés avant ce CAC. Nous aurons ces informations. Il faudrait donc avoir d'autres candidatures aujourd'hui. Nous allons commencer dans l'ordre.

**M. le Président.**– Je voudrais apporter une précision, à savoir qu'il s'agit d'une juridiction indépendante. Elle fait foi, comme une juridiction. C'est vraiment très

important, parce que nous avons de plus en plus de dossiers de violences au sens large. Nous devons vraiment avoir cette juridiction qui puisse peser dans le cadre du...

**M. ZIDI.**– De toute façon, l’université n’est qu’une partie dans les affaires traitées. Nécessairement, la juridiction doit être indépendante et traiter les dossiers de façon impartiale.

Fadoua, je vous laisse gérer les candidatures proposées.

**Mme HMAMOU.**– Aujourd’hui, nous avons eu deux candidatures pour les enseignants et autres, celles de M. BOFFA et de Mme CONDON en tant que PU. Pour la section disciplinaire des usagers, il nous reste à pourvoir deux postes de PU, celui d’un homme et celui d’une femme, quatre MCF et les usagers. C’est pour la section disciplinaire des usagers, si des personnes veulent se présenter. Pour les MCF et assimilés, ce sont deux hommes et deux femmes.

**M. ZIDI.**– Qui se porte candidat ? Nous avons retenu que Romain et Sylvie se portaient candidats en tant que PU. Deux sections disciplinaires sont prévues. Nous pouvons converger ou non sur les mêmes personnes. Comme l’a précisé Romain, il y a très peu d’affaires côté enseignants.

**Mme HMAMOU.**– Il y en avait deux l’année dernière.

**M. BOFFA.**– Je crois me souvenir que les quatre dernières années, nous avons eu trois dossiers. La moyenne se situe donc entre zéro et un par an.

**M. ZIDI.**– Sauf s’il y a beaucoup de candidats, nous pouvons effectivement considérer ces 2 candidatures, mais j’en doute. Qui se porte donc candidat pour les PU ?

**Mme HMAMOU.**– Il faut encore un homme et une femme.

**M. BOFFA.**– Encore une fois, j’insiste sur l’importance de cette section. (*Inaudible, 01.35.03*) la vie quotidienne de notre université, la façon dont nous valorisons nos diplômés en visant les fraudes et luttons contre les violences. Nous sommes vraiment dans le concret et ce n’est pas toutes les semaines, mais trois ou quatre fois par an.

**M. ZIDI.**– Nous sommes dans la phase d’appel à candidatures. Si cela n’aboutit pas, nous serons obligés de désigner des collègues.

**M. RIPOLL** – Est-ce réservé aux membres du CAC ?

**M. ZIDI.**– Oui.

**Mme HMAMOU.**– Oui, il s’agit de la commission disciplinaire du CAC.

**M. ZIDI.**– Sauf lorsque les conditions ne sont pas réunies. Dans ce cas, nous serions obligés de trouver des collègues extérieurs à l'instance, par exemple en cas de de parité qui ne peut pas être respectée. Il y a donc un problème pour des candidatures PU ?

Noé ? Élisabeth ? peut-être que tu es trop sollicitée via d'autres GT ou commissions. Isabelle ?

**Mme.HARBELOT.**– J'ai déjà fait quatre ans dans la section disciplinaire.

**M. ZIDI.**– Ensuite, nous pouvons aussi choisir parmi les collègues qui ne sont pas là. Il s'agit aussi de se répartir dans le travail du CAC et que cela ne se concentre pas sur les mêmes. Pour avancer, je vous propose donc de désigner Christophe JOIGNEAUX. C'est donc le premier PU homme. Pour les femmes, je propose Élisabeth ici présente. Non ?

**Mme. PELZ**– Non.

**M. ZIDI.**– Je note. Je propose donc Galina PERELMAN pour les deux sections disciplinaires. C'est pour la PU femme.

**Mme HMAMOU.**– C'est donc pour les deux sections.

**M. ZIDI.**– Oui, c'est pour les deux sections. De toute façon, il faut retenir qu'il y a peu de dossiers côté enseignants et enseignants-chercheurs.

Nous en arrivons aux Maîtres de conférences.

**Un intervenant.**– J'ai une remarque à faire sur Mme PERELMAN. Elle était absente à la première session du CAC. Elle m'a dit qu'elle n'a pas reçu la convocation. Si elle est absente, c'est qu'elle ne reçoit pas la convocation.

**Mme HMAMOU.**– Normalement, nous vérifions bien que l'ensemble des membres reçoive la convocation. Nous avons les accusés de réception. Nous allons vérifier.

**M. WAGENER.**– La personne qui m'a donné procuration n'a pas reçu sa convocation non plus. C'est pour cela que (*inaudible, 01.39.05*).

**Mme HMAMOU.**– C'est étonnant, mais nous allons vérifier.

**M. ZIDI.**– Avant de passer au vote pour chaque catégorie, y a-t-il des candidats parmi les maîtres de conférences ? Nous sommes dans la même configuration en termes de parité homme/femme.

**Mme HMAMOU.**– C'est la même chose, à savoir deux hommes et deux femmes.

**Mme HARBELOT.**– Si besoin, je veux bien.

**M. ZIDI.**– Merci. nous avons donc la candidature d’Isabelle HARBELOT. Y a-t-il d’autres candidatures ?

**Une intervenante.**– (*Inaudible, 01.39.58*)

**M. ZIDI.**– Nous avons donc deux femmes. Il faut donc encore deux hommes maîtres de conférences. Nous allons procéder de la même façon que précédemment. Il s’agit d’avancer pour ces désignations. Pour les maîtres de conférences, je vous propose de désigner Philippe GERMAIN. Je propose de désigner un juriste et donc Hugo-Bernard POUILLAUDE.

**Thomas.**– Pour la section disciplinaire enseignants, il nous faut d’autres enseignants présents.

**Mme HMAMOU.**– Oui, parmi les PRAG et les PRCE.

**M. ZIDI.**– Le nombre est limité côté enseignants. De mémoire, deux collègues sont élus, l’une à la CFVU, à savoir Corinne BONNASIEUX qui est présente et pour la CR, il s’agit de Mme Marcella HENDERSON-PEAL. Nous avons également Sonia MARQUES. Nous n’avons donc que des collègues femmes. Or, il nous faut un homme et une femme. Cela signifie que nous aurons à désigner une femme enseignante du CAC parmi les trois et pour l’autre collègue enseignant homme, les textes prévoient de désigner un collègue PRAG ou PRCE au sein de l’établissement. Nous le ferons dans un second temps.

Qui se désigne donc parmi nos trois collègues PRAG ou PRCE de l’instance? Sauf erreur, Marcella n’est pas présente aujourd’hui. Est-ce que Sonia MARQUES est présente ?

**Mme HMAMOU.**– Non. Il reste Mme BONNASIEUX.

**M. ZIDI.**– Il reste Mme Corinne BONNASIEUX. Vous proposez-vous ? Oui. Merci. Nous avons avancé.

**Mme HMAMOU.**– Nous avons toutes les personnes nécessaires pour les enseignants. Nous avons les quatre PU, les quatre MCR, deux hommes et deux femmes chaque fois. Pour les autres enseignants, c’est bon. Il nous reste les membres usagers. Nous en avons déjà, mais beaucoup ont quitté l’établissement. Nous avons encore trois usagers masculins. Il faudrait que nous ayons quatre usagers féminins et un usager masculin. C’est en sachant qu’en 2023, nous avons les élections pour le renouvellement des usagers. Nous procéderons à cette élection à ce moment-là.

**M. LOWENSTEIN.**– Nous rencontrons un petit problème. Comme vous le savez, nos élections ont été décalées pendant le Covid. À l’époque, il était question (*inaudible*,

01.43.56) au moment du renouvellement du collège (*inaudible, 01.44.00*), nous puissions réaligner comme c'était le cas. Les listes ont été établies pour un an. Durant la deuxième année, (*inaudible, 01.44.09*) a apporté un correctif et tous nos étudiants sont partis. Nous n'en avons plus.

Pour ce qui est du siège masculin, je crois que nous vous avons fait parvenir un mail avec la candidature de M. Gabriel EVANNO. Pour ce qui est des sièges féminins, nous serons dans l'impossibilité d'en proposer. Souhaitez-vous recruter d'autres hommes par défaut ou laissons-nous les choses ainsi ?

**M. ZIDI.**– Nous sommes dans la même configuration que précédemment. Nous devons désigner des étudiants.

**M. LOWENSTEIN.**– Il n'y a plus d'étudiante. Les étudiantes ne sont plus inscrites (*inaudible, 01.44.50*). C'est le problème.

**Thomas.**– Il y a des noms pour les élues femmes.

**M. LOWENSTEIN.**– Pour les avoir sollicitées, le peu qui reste a refusé. Ensuite, vous pouvez les désigner.

**M. ZIDI.**– Refuser, c'est autre chose.

**M. LOWENSTEIN.**– Nous les avons sollicitées, mais elles ne le souhaitaient pas.

**Thomas.**– En tout cas, elles sont encore élues, parce que nous avons vérifié.

**M. ZIDI.**– As-tu des noms d'étudiantes ?

**M. LOWENSTEIN.**– Chez nous, aucune étudiante ne souhaite candidater.

**M. ZIDI.**– Nous désignons et prenons la première, à savoir Carla ESPEJO. Pour le membre étudiant masculin, c'est Gabriel EVANNO DECROIX.

**M. LOWENSTEIN.**– Il s'est porté candidat.

**M. ZIDI.**– Nous avons donc ce qu'il faut.

**Mme HMAMOU.**– Nous avons procédé aux désignations. Qui sont les étudiantes ?

**Thomas.**– Carla ESPEJO et il en manque encore trois.

**M. ZIDI.**– je propose de désigner les étudiants dans l'ordre de la liste, il faut absolument que les sections disciplinaires soient mises en place et fonctionnent. Ensuite, il pourrait y avoir un problème de quorum lorsque la juridiction siégera mais pour l'instant, il s'agit de la constituer. Je propose donc Mariem ELMABROUK, Noura KADRI et Eva SEGAL. Ce sont donc des désignations.

**Thomas.**– D'un point de vue technique pour les nouveaux membres désignés d'office, il faut savoir qu'un Doodle est toujours transmis avant aux membres, afin de connaître leurs disponibilités. Tout un fonctionnement permet de ne pas compresser vos emplois du temps. Nous avons vraiment une latitude sur les aménagements horaires et autres, avec un Doodle. C'est le secrétaire de la section disciplinaire qui s'en occupe.

**M. ZIDI.**– A priori, nous avons désigné et complété ces deux sections disciplinaires, celle des usagers d'un côté et celle des enseignants et enseignants-chercheurs de l'autre. Je vous propose de poursuivre l'ordre du jour. La DAJG propose que nous passions tout de même au vote.

**Mme HMAMOU.**– Vous n'allez pas voter de façon nominative, mais simplement dire si vous êtes d'accord pour désigner ces personnes.

**M. ZIDI.**– Je vous propose de ne pas utiliser les boîtiers, mais de voter à main levée. Nous allons commencer par les professeurs, puisque nous en avons désigné un certain nombre. Seuls les professeurs votent. Qui s'oppose à la proposition ?

**Un intervenant.**– Pouvez-vous rappeler les noms ?

**M. ZIDI.**– Romain BOFFA, Sylvie CONDON, Christophe JOIGNEAUX et Galina PERELMAN. Nous sommes dans la parité parfaite pour ces quatre professeurs.

Qui s'oppose ? Y a-t-il des procurations contre ? Qui s'abstient ? Y a-t-il des procurations abstentions ? Ces désignations sont donc approuvées.

***Romain BOFFA, Sylvie CONDON, Christophe JOIGNEAUX et Galina PERELMAN sont désignés à l'unanimité pour siéger aux sections disciplinaires en tant que professeurs.***

**M. ZIDI.**– Nous passons au vote concernant les maîtres de conférences. Nous allons vous rappeler les noms.

**Thomas.**– Pour les hommes, il s'agit de Philippe GERMAIN et d'Hugo-Bernard POUILLAUDE. Pour les femmes, il s'agit de Marie CRETIN-SOMBARDIER et d'Isabelle HARBELOT.

**M. ZIDI.**– Nous nous sommes peut-être trompés de nom ?

**Mme HMAMOU.**– C'était Mme HARBELOT et vous êtes Madame ?

**Mme CRETIN SOMBARDIER.**– CRETIN SOMBARDIER.

**M. ZIDI.**– Vous n’êtes pas écartée, surtout pas. Nous sommes bien dans la même configuration que précédemment, avec une parité parfaite côté membres MCF. Les maîtres de conférences vont voter.

Qui s’oppose ? Y a-t-il des procurations contre ? Qui s’abstient ? Deux abstentions. Y a-t-il des procurations abstentions ? Une procuration abstention.

***Philippe GERMAIN, Hugo-Bernard POUILLAUDE, Marie CRETIN SOMBARDIER et Isabelle HARBELOT sont désignés à la majorité pour siéger aux sections disciplinaires en tant que maîtres de conférences.***

**M. ZIDI.**– Pour les autres enseignants, nous n’avons qu’une seule collègue présente. Nous allons rappeler le noms pour la collègue autres enseignants.

**Thomas.**– Corinne BONNASIEUX.

**M. ZIDI.**– Comme indiqué précédemment, Il n’y a qu’une femme, il s’agira de trouver un homme à l’extérieur de l’instance. Encore une fois, ce cas est particulier puisque nos élus PRAG et PRCE sont uniquement des femmes. Vous votez seulement pour la désignation de Mme BONNASIEUX. Il n’y a que vous qui votez.

Qui s’oppose ? Y a-t-il des procurations contre ? Qui s’abstient ? Y a-t-il des procurations abstentions ? Approuvé.

***Corinne BONNASIEUX est désignée à l’unanimité pour siéger aux sections disciplinaires en tant qu’autre enseignante.***

**M. ZIDI.**– Il reste les usagers.

**Thomas.**– Pour le siège masculin, c’est M. Gabriel EVANNO DECROIX qui complète la liste de quatre. Pour les femmes, il s’agit de Mme Carla ESPEJO, de Mme Mariem ELMABROUK, de Mme Noura KADRI et de Mme Eva SEGAL.

**M. ZIDI.**– Merci. Seuls les usagers présents ou représentés votent.

Qui s’oppose à cette liste ? Y a-t-il des procurations contre ? Qui s’abstient ? Y a-t-il des procurations abstentions ? Approuvé.

***Gabriel EVANNO DECROIX, Carla ESPEJO, Mariem ELMABROUK, Noura KADRI et Eva SEGAL sont désignés à l’unanimité pour siéger aux sections disciplinaires en tant qu’usagers.***

**M. ZIDI.**– Merci à tous, nous avons donc complété les sections disciplinaires qui vont pouvoir se mettre en place et travailler.

**Mme HMAMOU.**– Merci.

**M. ZIDI.**– Merci. Je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour concernant la vie institutionnelle.

## **2.2 Approbation de la création de la commission d'évaluation du CAC plénier**

**M. ZIDI.**– Dans l'ordre du jour qui vous a été envoyé, il s'agissait d'approuver la création de la commission d'évaluation du CAC plénier. Comme indiqué en introduction par le Président, les statuts de l'université vont évoluer d'ici le mois de décembre, afin de mettre en place officiellement ces commissions d'évaluation concernant le CAC plénier et préciser ses prérogatives, de même pour la commission d'évaluation de la CR.

Nous vous proposons de partir sur le même schéma provisoire que pour celui qui a été fait en CR, en mettant en place d'abord un groupe de travail provisoire. Il permettra tout de même de traiter les dossiers du CAC plénier. D'ici le mois de décembre, nous aurons une réunion de ce GT provisoire qui concernera principalement les dossiers BQ-ER. Nous en parlerons d'ailleurs dans quelques instants, mais ce sera donc le principal travail que nous demanderons à ce GT provisoire. Dans le cadre de l'appel à projets ERASME, nous verrons si ce GT se réunit en phase préparatoire.

Afin de rester dans la même lignée que la CR, nous vous proposons un appel à candidatures largement ouvert pour constituer ce GT provisoire du CAC plénier. Par la suite, comme indiqué précédemment, la commission d'évaluation du CAC plénier remplacera ce GT dont les nouveaux statuts de l'UPEC préciseront sa composition et ses statuts. De façon générale, cette composition d'évaluation sera équilibrée dans sa composition entre membres de la CR, membres de la CFVU, professeurs, maîtres de conférences, avec une parité hommes/femmes. Cette commission d'évaluation se compose d'enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS, comme ce qui existait durant la mandature précédente. Nous envisageons également d'inclure des étudiants, dans un cadre plus élargi, lorsque nous serons amenés à traiter les dossiers du projet ERASME. Il s'agit d'impliquer toute notre communauté universitaire autour de ce projet.

Cette configuration et sa composition feront donc l'objet de discussions au sein de la commission des statuts, mais pour ne pas bloquer aujourd'hui le traitement des dossiers du CAC plénier, en particulier l'examen des dossiers BQ-ER, nous vous

proposons de mettre très rapidement en place un GT provisoire. Dans un premier temps, sans se contraindre sur les équilibres dans sa composition, ce GT provisoire est complètement ouvert à ceux qui souhaitent y participer.

Les candidatures peuvent être transmis aujourd'hui lors du CAC plénier sachant que la DAJG vous enverra un courrier d'appel à candidatures pour ce GT provisoire. Des collègues souhaitent-ils en faire partie ? Élisabeth.

**Mme. PELZ.** – À quel moment avons-nous créé cette commission d'évaluation du CAC ?

**M. ZIDI.** – Au début de la mandature. Il y a un eu un PV.

**Mme. PELZ.** – S'agit-il de la mandature précédente ?

**M. ZIDI.** – Oui, avec cet équilibre CFVU/CR, PU/MCF et souvenez-vous que deux collègues BIATSS siégeaient également dans cette commission d'évaluation.

Nous formaliserons tout cela dans le cadre de la refonte des statuts de l'UPEC, mais nous avons déjà cette configuration dans le passé. Ici, il s'agit encore une fois d'un appel à candidatures ouvert, afin que nous puissions commencer à travailler les dossiers du CAC.

**Mme. PELZ.** – Avant, nous (*inaudible, 01.57.25*) à la commission des statuts.

**M. ZIDI.** – Non, ce n'était pas passé en commission des statuts. C'est ce dont nous avons discuté avec Noé il y a quelque temps. Ici, il s'agira de bien définir officiellement cette future commission d'évaluation au travers des statuts de l'UPEC renouvelés, en précisant sa composition et ses prérogatives.

Pour simplifier, je vous propose de ne pas traiter la composition du GT provisoire aujourd'hui. Vous recevrez donc prochainement un mail de la part de la DAJG vous appelant à participer au GT. Je vous donnerai le calendrier de ce GT dans quelques instants.

**Une intervenante.** – C'était un peu ma question. Je me demandais quelle était la fréquence de ce type de réunion.

**M. ZIDI.** – Oui, nous le verrons tout à l'heure. Avez-vous des questions ou des remarques ? Nous partons donc sur ce schéma. L'appel à candidatures est aussi lancé aujourd'hui, pour ce GT provisoire du CAC plénier.

S'il n'y a pas de question ou d'observation, je vous propose de passer à la rubrique « Ressources humaines ».

### 3. RESSOURCES HUMAINES

#### 3.1 Campagne d'emplois enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré pour l'année 2023 (Avis)

**M. ZIDI.**– Il s'agit d'un point d'information que va nous faire Amilcar sur la campagne d'emplois enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré qui suit le circuit habituel, à savoir comité technique et CA pour validation. Il s'agit ici d'informer le CAC de cette campagne d'emplois particulière. Au mois de novembre, nous verrons la campagne d'emplois enseignants–chercheurs 2023.

Amilcar, tu as la parole.

**M. BERNARDINO.**– Il s'agit de la campagne d'emplois 2<sup>nd</sup> degré qui a été séparée des enseignants–chercheurs. C'est simplement un problème de calendrier, puisqu'il y avait les élections à la présidence, avec le renouvellement des conseils, ce qui n'a pas permis de faire les dialogues de gestion dans le calendrier dont nous avons l'habitude.

**Un intervenant.**– Pourriez–vous parler dans le micro, s'il vous plaît ?

**M. BERNARDINO.**– La campagne d'emplois 2<sup>nd</sup> degré est séparée de la campagne d'emplois enseignants–chercheurs, ce qui n'est pas (*inaudible, 02.00.10*) du tout du fait que la campagne d'emplois soit votée de manière uniforme. Il s'agit simplement d'un problème de calendrier pour cette année, puisque les élections à la présidence ont amené à ne pas avoir les dialogues de gestion avec les composantes avant l'été. Les dialogues de gestion auront lieu la semaine prochaine. Néanmoins, les concours des emplois de 2<sup>nd</sup> degré sont ouverts depuis le mois de juillet et la campagne doit être close pour le mois de décembre. Cela nous oblige à publier les postes de 2<sup>nd</sup> degré, afin que les recrutements puissent avoir lieu, d'où l'arbitrage effectué uniquement sur la campagne du 2<sup>nd</sup> degré pour l'instant. Les dialogues avec les composantes permettront de déterminer les arbitrages qui seront mis en œuvre et présentés au CAC au mois de novembre, avant la présentation au CA.

Sur la campagne 2<sup>nd</sup> degré, comme depuis au moins deux ans, nous avons fait le choix de ne pas publier les postes non vacants. Nous considérons qu'un poste est vacant lorsque son titulaire ne l'occupe pas. Nous avons regardé la volumétrie des postes dits « vacants », c'est-à-dire ceux qu'aucun titulaire n'occupait à ce jour. Cela nous permet de garantir que les postes publiés en campagne d'emplois sont bien des postes vacants et que les personnes recrutées auront bien (*inaudible, 02.01.30*) pour être présentes avec nous en septembre 2023.

Nous avons également regardé les différentes priorités des composantes par rapport aux publications demandées, ce qui nous a amenés à proposer cette campagne

d'emplois, avec une trentaine de postes publiés qui seront affichés dès le vote du CA, afin de permettre les recrutements avant la fin de l'année civile.

**Mme.PELZ.**– (*Inaudible, 02.02.03*).

**M. BERNARDINO.**– Ne sont considérés comme vacants que les postes sur lesquels il n'y a personne à l'instant T.

**Un intervenant.**– (*Inaudible, 02.02.13*).

**M. BERNARDINO.**– Je connais la question, Monsieur.

**Un intervenant.**– Moi, je ne la connais pas.

**M. BERNARDINO.**– Dans ce cas, terminez de poser votre question.

**Mme.PELZ.**– Pourquoi ne pouvons-nous pas publier lorsque nous savons qu'ils partent en retraite ?

**M. BERNARDINO.**– Nous ne pouvons pas, parce que le poste n'est pas vacant à ce jour. Un titulaire est dessus. Il n'est pas vacant.

**Mme. PELZ.**– Lorsque la personne est en longue maladie, elle n'est pas dessus. Le poste est déjà vacant.

**M. BERNARDINO.**– Tant que la personne est malade et non décédée, le poste n'est pas vacant. Je suis désolé de vous le dire. Le poste n'est pas vacant. Il ne nous viendrait jamais à l'idée de publier un poste non vacant de BIATSS. Je ne vois pas pourquoi nous ferions des dérogations pour les enseignants. Le poste n'est pas vacant. Un poste est considéré comme vacant lorsqu'il n'est pas occupé par un titulaire.

**Un intervenant.**– C'est bizarre.

**M. BERNARDINO.**– Je ne vois pas en quoi c'est bizarre. Nous pourrions également considérer qu'une partie des collègues demande une mutation en fin d'année et publier des postes susceptibles d'être vacants pour ces personnes. Pourquoi devrions-nous supposer que des personnes partiraient ?

**Mme. PELZ.**– Pour les enseignants-chercheurs, vous republiez bien des postes au moment où ils partent à la retraite. (*Inaudible, 02.03.40*).

**M. BERNARDINO.**– Absolument pas.

**Mme. PELZ.**– On peut toujours décider de partir (*inaudible, 02.03.47*).

**M. BERNARDINO.**– Ce ne sera pas publié. Ce sont des (*inaudible, 02.03.54*). Ils ne seront pas publiés.

**M. PASQUIER.**– Depuis douze ans, cela s’est toujours passé ainsi dans l’établissement. Monsieur Amilcar dit entièrement la vérité, cela s’est toujours passé ainsi, aussi bien (*inaudible, 02.04.08*). Cela s’est passé ainsi jusqu’à maintenant. Veuillez m’excuser de vous donner raison.

**M. BERNARDINO.**– Sont publiés les postes vacants au moment où nous nous parlons, c’est-à-dire au moment où je vais les publier.

**M. ZIDI.**– Y a-t-il d’autres questions, observations ?

**M. DUYCK.**– Tous les postes de (*inaudible, 02.04.39*) ont-ils été renouvelés ? Certains postes (*inaudible, 02.04.43*) ? Quels ont été les arbitrages ?

**M. BERNARDINO.**– Cela dépend de ce que vous appelez « renouvelés ».

**M. DUYCK.**– Lorsqu’un départ à la retraite a eu lieu, qu’un poste est vacant, le support de poste a-t-il systématiquement été reconduit pour un nouvel appel (*inaudible, 02.04.58*) ?

**M. BERNARDINO.**– Si vous souhaitez savoir si tous les supports vacants sont publiés, la réponse est oui.

**Mme.ALLARD-POESI.**– Ce n’est pas la question.

**M. BERNARDINO.**– Si la question consiste à savoir si nous avons renouvelé à l’identique, la réponse est non.

**Un intervenant.**– Pourriez-vous expliquer de quelle façon l’arbitrage a été fait ?

**M. BERNARDINO.**– Nous avons choisi l’ordre de priorité désigné par les composantes. Si à moment donné, vous dites que votre priorité est celle-là et que vous n’avez qu’un seul support, c’est cette priorité que nous validons, ce qui me paraît cohérent. C’est en sachant que les priorités ont été votées dans les Conseils de gestion des composantes en question. Nous avons suivi l’ordre des priorités voté en Conseil de gestion de la composante.

**M. ZIDI.**– Y a-t-il d’autres questions ?

**M. FRÉTIGNÉ.**– Je voudrais donner un exemple concret. Dans la composante (*inaudible, 02.05.59*), nous avons un support (*inaudible, 02.06.01*). Nous avons convenu en (*inaudible, 02.06.05*) de le republier (*inaudible, 02.06.07*). Si nous avons décidé de le publier en sciences économiques et sociales, en EPS ou autres activités (*inaudible, 02.06.15*) STAPS, la (*inaudible, 02.06.17*)... Est-ce cela ?

**M. BERNARDINO.**– Oui, nous avons distingué les deux. Il y a le nombre de postes vacants, les priorités de la composante et nous avons respecté l’ordre de priorité des

composantes. Cela permet aux composantes de bien remettre les postes là où se trouvent leurs priorités.

**M. ZIDI.**– Y a-t-il d'autres interventions ? Il s'agit d'un point d'information au CAC. Nous serons amenés à discuter d'autres emplois, d'une autre campagne enseignants-chercheurs à la fin du mois de novembre, le prochain CAC plénier ayant lieu le 21 novembre.

**Un intervenant.**– Pouvez-vous rappeler le rôle du CAC sur ces campagnes d'emplois ?

**M. ZIDI.**– Il n'y a aucune prérogative du CAC concernant la campagne d'emploi 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. Il s'agit d'une information donnée en toute transparence. C'est ce que nous avons souhaité. Pour la campagne d'emplois enseignants-chercheurs, Amilcar va préciser les choses.

**M. BERNARDINO.**– Pour les enseignants-chercheurs, c'est bien le CAC qui valide le choix de la cohérence de la discipline avec les laboratoires associés aux postes proposés en publication. Le CA décide de la volumétrie et le CAC valide l'affectation. C'est pour cette raison que chaque fois, nous faisons repasser au CAC lorsque nous changeons une discipline sur un support. Si nous ne changeons pas la volumétrie, il n'y a pas de passage au CA, puisqu'il n'y a pas de changement de la volumétrie de mises au concours. S'il y a un changement de discipline, cela doit repasser au CAC pour changement et validation.

**M. ZIDI.**– Dans les textes officiels et l'article du Code de l'éducation faisant référence aux prérogatives du CAC, certains écrits interrogent, en particulier le rôle du CAC concernant les postes de chercheurs. Ce sont des textes qui ont été écrites « assez vite », il est vrai que nous n'avons jamais été amenés à traiter ce type d'emploi dans le cadre de cette instance. C'est plutôt la campagne enseignants-chercheurs qui nous intéressera au mois de novembre.

S'il n'y a pas d'autre question, je vous propose de passer à l'avant-dernière rubrique, à savoir « Formation et recherche ».

#### **4. FORMATION ET RECHERCHE**

##### **4.1 Lancement de l'appel à projets BQ-ER et calendrier**

**M. ZIDI.**– Nous allons projeter ce point de discussion concernant le lancement de l'appel à projets BQ-ER. Il s'agit du guide du déposant. Deux documents ont été partagés sur le *sharepoint*, à savoir le guide du déposant de cet appel à projets BQ-ER qui existe depuis un certain nombre d'années et le dossier de candidature type pour cet appel à projets.

À titre introductif et pour situer cet appel à projets, comme vous le savez, le projet d'établissement de l'UPEC s'articule autour de plusieurs axes stratégiques en formation et en recherche : santé, société, environnement ; transformation sociale, inégalités et résistance ; savoirs et pratiques en éducation et en formation ; numérique ; francophonie et plurilinguisme. À travers de cet appel à projets, depuis un certain nombre d'années, il s'agit de soutenir l'activité des axes stratégiques. « Bonus Qualité Recherche, Enseignement Recherche », à distinguer du BQR. Dans notre cas, il s'agit de favoriser le lien entre l'enseignement et la recherche.

Cet appel à projets est géré par le CAC. C'est une prérogative que nous avons voulue lors de la mandature précédente qui se poursuit aujourd'hui. Le BQ-ER est donc bien géré par le CAC et sera opéré par les composantes concernées en matière de gestion financière.

Depuis l'année dernière, nous avons souhaité rajouter à ce BQ-ER un autre appel à projets, mais qui arrivera lors de la deuxième vague, au printemps. Il s'agit d'un BQ-ER tourné vers l'international, que nous appellerons « BQ-ERI ». C'est également un mode de financement et d'appui aux axes stratégiques.

Pour l'année universitaire 2022-2023 qui nous concerne, est indiqué dans ce guide du déposant le calendrier des deux vagues, puisque le BQ-ER concerne deux vagues. La première vague sera lancée dès demain, le 18 octobre. Cet appel à projets est en direction des laboratoires, des composantes qui sont à même de diffuser cet appel à projets auprès de toute la communauté.

En termes de calendrier, nous avons un mois pour recevoir les candidatures. Ce délai sera relativement strict, afin de laisser le temps aux axes stratégiques et au GT provisoire du CAC restreint d'expertiser les dossiers qui auront été retournés.

Pour répondre à la première question relative au calendrier de ce GT provisoire, une réunion de ce GT provisoire du Conseil académique est prévue le 7 décembre. Elle suivra les réunions des comités de pilotage des axes stratégiques, puisque dans le processus d'évaluation, le CAC plénier recevra les avis des axes stratégiques au travers de leurs comités de pilotage et du GT provisoire. La décision d'attribution financière pour les projets reçus sera prise dans le cadre du Conseil académique plénier du 12 décembre. Voici donc le calendrier pour la première vague automnale de ce BQ-ER.

Pour la vague 2 qui aura lieu au printemps, les choses seront lancées le 13 mars, avec une remise des dossiers le 21 avril. Le GT provisoire qui devrait devenir commission d'évaluation du CAC plénier se réunira le 17 mai. Le Conseil académique plénier qui validera se réunira le 22 mai.

Concernant la philosophie du BQ-ER, il faut savoir qu'il s'agit d'un appel à projets ouvert à toutes les disciplines qui permettra de financer un certain nombre d'actions liant enseignement et recherche, impliquant au moins deux composantes et deux laboratoires. C'est ce que nous avons voulu dans le cadre de cet appel à projets, afin que ces projets se déroulent dans un cadre décloisonné, en faisant travailler les structures ensemble.

Je vous donne quelques exemples figurant dans le guide du déposant, mais la liste n'est pas exhaustive : des écoles d'été, des chairs sécables, des formations bi-disciplinaires en lien avec la recherche, des soutiens au développement de gradués de programmes. Nous en avons parlé tout à l'heure et le BQ-ER pourra également financer ce type d'actions, ainsi que des manifestations scientifiques auxquelles participeront les étudiants. Ce sont quelques exemples.

Dans le guide du déposant, est également indiquée une exigence concernant un cofinancement. L'université ne pourra pas tout financer. Pour les collègues qui faisaient partie de l'ancien CAC plénier, on se souvient du budget relatif à cet appel à projets, ce sont 100 000 euros pour les 2 vagues, auxquels se rajoutent 25 000 euros pour le BQ-ERI, le versant international. C'est à distinguer du financement d'aide en appui pour le fonctionnement des axes stratégiques, puisqu'il s'agit d'une autre enveloppe budgétaire.

Cet appel à projets a vocation à soutenir des projets innovants et transformants s'inscrivant dans les objectifs d'au moins l'un des axes stratégiques. La discussion ayant eu lieu il y a deux ans dans le cadre de cette instance portait sur le fait que cela pouvait être limitatif dans certains cas et qu'il fallait élargir à des projets innovants, transformants, décloisonnants, faisant intervenir des structures différentes, mais qui ne n'étant liés à un des axes stratégiques. Nous avons souhaité renouveler cette ouverture cette année, afin de ne pas être limitatifs.

Le dossier type de candidature a été versé sur le *sharepoint*. Il sera transmis à toutes les structures, composantes et laboratoires.

Pour le démarrage, en attendant qu'il y ait une restructuration des services, la gestion de cet appel à projets se fera par le cabinet de la présidence pour ce premier appel à projets. Les dossiers seront réceptionnés par le cabinet, avec une gestion qui ne changera pas par rapport à ce que nous avons vécu précédemment, à savoir la transmission des dossiers aux axes stratégiques, avec un retour de leur part au travers d'avis. Ensuite, le GT provisoire du CAC restreint sera amené à analyser les dossiers et à formuler des avis sur le financement ou non de ces projets à l'instance du CAC plénier qui est décisionnaire.

C'est donc la façon dont se déroulera cet appel à projets qui a bien fonctionné les années précédentes, même s'il y a eu une période un peu plus difficile due au Covid. Un certain nombre de projets qui étaient tournés vers l'international ont eu du mal à se réaliser, comme vous le savez, nous étions dans une configuration assez limitative pour ce type de projets.

**Un intervenant.**– Quelle est l'enveloppe ?

**M. ZIDI.**– J'ai indiqué l'enveloppe, en disant qu'elle s'élevait à 100 000 euros pour le BQ-ER, auxquels se rajoutent 25 000 euros pour le BQ-ERI. Encore une fois, c'est à distinguer du budget fléché pour le fonctionnement des axes stratégiques qui est d'environ 5 000 euros par axe.

C'est pour la partie CAC. Ensuite, pour le soutien à ces axes stratégiques, il existe d'autres financements, gérés par d'autres instances. Je pense à la CR qui a un budget spécifique BQR axes stratégiques, dont le montant s'élève à 50 000 euros. La CFVU a également une enveloppe sur le budget transformation, etc., mais qui est prise dans cette enveloppe globale et est spécifique aux axes stratégiques. En faisant la somme, il s'agit de budgets non négligeables de soutien à ces projets transformants faisant intervenir plusieurs structures, composantes, laboratoires.

Voilà donc en résumé ce que nous pouvons dire sur ce lancement BQ-ER vague 1 2022-2023 qui sera opéré à partir de demain par le cabinet de la présidence.

**M. le Président.**– Il faut peut-être préciser que pour le BQ-ER, (*inaudible, 02.19.10*). Pour la recherche...

**Mme. ALLARD-POESI.**– Ce sont 220 000 euros en tout.

**M. ZIDI.**– Oui, mais nous parlions juste de la stratégie.

**M. le Président.**– J'ai une suggestion à faire. Je ne sais pas si nous utilisons « BQ ». Je trouve le terme « Bonus Qualité » bizarre. Il faudrait peut-être le moderniser un peu. C'est une suggestion.

**M. ZIDI.**– Dans l'histoire de l'UPEC, « Bonus Qualité » permettait que nous ne soyons pas limités en termes de types de projets, etc., mais nous pouvons modifier le terme.

**M. le Président.**– Nous pourrions moderniser, parce que je trouve le terme « Bonus Qualité » bizarre.

**MME. ALLARD-POESI.**– Dans les autres universités, il s'agit de la même dénomination.

**M. ZIDI.**– Il peut y avoir un appel à intitulés. Nous pourrions modifier pour la deuxième vague.

**M. le Président.**– Il faudrait quelque chose de plus signifiant.

**M. ZIDI.**– Pour la première vague, nous garderons cet intitulé.

Y a-t-il des questions, des observations, des remarques ?

Afin de répondre complètement à la question sur le calendrier et ce qui sera demandé à ce prochain GT provisoire du CAC plénier qui deviendra commission d'évaluation, il s'agira de la gestion du BQ-ER. Par ailleurs, il y a bien deux vagues pour le BQ-ER. En termes de calendrier, une première réunion du GT aura lieu le 7 décembre et une seconde le 17 mai. C'est le premier travail. Il y en aura d'autres, nous en avons parlé tout à l'heure dans le cadre du projet ERASME et du projet Aurora. Nous verrons le nombre de réunions. Lors de la mandature précédente, nous avons également traité les dossiers des Graduate Programs que nous avons souhaité faire expertiser, analyser par le CAC plénier. Pour des projets transformants qui lient enseignement et recherche, il est tout à fait logique que le CAC traite ce type de dossiers au travers de sa commission d'évaluation.

**Un intervenant.**– J'ai une question à poser sur le périmètre des axes stratégiques. Les dossiers ne renvoyant pas exactement aux axes stratégiques se verront-ils forcément retoqués ?

**M. ZIDI.**– Non, c'est ce que j'ai dit. Nous avons élargi l'appel à projets depuis deux ans. Un débat a eu lieu avec les élus lors de la mandature précédente. Si tu regardes bien le dossier de candidature, il suffit que les collègues cochent « le projet ne rentre dans aucun axe stratégique ». C'est prévu, mais ils sont rares. En général, ceux que nous recevons s'inscrivent dans ces axes stratégiques, mais le cas de figure que tu rapportes existe aussi.

Fabrice ?

**M. RIPOLL.**– Je ne sais pas exactement de quelle façon cela s'est passé pour le BQ-ER, mais pour le BQR, le budget fléché axes n'était pas forcément utilisé complètement. C'était reversé au budget global.

**M. ZIDI.**– C'est également ce qui s'est passé pour le BQ-ER.

**M. RIPOLL.**– C'est simplement une priorité.

**Mme. ALLARD-POESI.**– Oui, c'est une priorité, mais nous sommes souples.

**M. ZIDI.**– Cela a même été plus loin. Nous avons un budget de 125 000 euros tout cumulé concernant le BQ-ER. Tout n'avait pas été utilisé l'année dernière. Il y a eu un reliquat et de toute façon, il revient à l'université et est utilisé pour autre chose. Il ne s'agit pas de tout dépenser parce que nous avons un budget. Cela dépend des

demandes, du type de projets, de la qualité des projets, etc. En tout cas, nous avons cette enveloppe, ce qui est une bonne chose. Ensuite, sur le fait qu'elle soit utilisée entièrement ou non, nous verrons selon les expertises des dossiers et les décisions du CAC plénier.

Y a-t-il d'autres questions ? Fabrice.

**M. RIPOLL.**– Jusqu'à présent, le travail des (*inaudible, 02.23.53*) d'évaluation des axes n'était pas de valider la qualité, la faisabilité, etc. des projets, mais uniquement de dire s'ils rentraient ou non dans l'axe. C'était la commission d'évaluation du CAC ou de la CR qui s'occupait de la partie solidité, expertise scientifique. Il s'agissait simplement de dire si les projets rentraient dedans ou non.

**M. ZIDI.**– Comme nous parlons des comités d'animation des axes et du GT de l'instance, ce ne sont de toute façon que des avis. C'est l'instance qu'est le CAC plénier qui décide in fine, mais cela lui permet d'avoir un avis éclairé du côté des axes stratégiques et aussi du GT.

S'il n'y a pas d'autre intervention, cet appel à projets sera donc lancé dès demain. Le cabinet de la présidence enverra ce guide du déposant avec le dossier de demande. Nous serons donc amenés à nous retrouver en GT provisoire et en CAC plénier au mois de décembre, afin de délibérer concernant les demandes.

L'ordre du jour de ce CAC plénier arrive à sa fin. Il reste le dernier point.

### QUESTIONS DIVERSES

**M. ZIDI.**– Y a-t-il des questions diverses ? Non.

**M. le Président.**– Vous avez dû recevoir *UPEC Magazine*. Nous aurons peut-être l'occasion de le présenter en CAC.

**M. ZIDI.**– Effectivement, cela pourrait être bien. Vous avez dû recevoir *UPEC Magazine*. Une présentation sera faite en CAC, afin que les représentants de la communauté puissent être informés sur la façon dont tout cela a été construit.

Merci beaucoup. Je vous souhaite une bonne journée.

*La séance est levée à 12 heures 03.*

**Index**

*Nous vous informons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe des noms et termes suivants :*

André BOUCHER .....	26	Émilie FAIKIEL.....	26
Anna MEIGRELICHEL.....	27		
Christelle GAROUSTE .....	27	RI27	